

# LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



LE LIEUTENANT DE MÉRIC DE BELLEFON

SUR SA JUMENT DE PUR SANG RAYMONDE II, AVEC LAQUELLE IL A GAGNÉ LE CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES DE 1909

## CHRONIQUE

ENFIN, la saison vient de reprendre un peu de corps. Les protagonistes de marque consentent à sortir de leurs boxes pour fouler les pistes plus consistantes des hippodromes et nous ne sommes plus réduits au menu banal et peu copieux auquel les rigueurs de la température nous avaient condamnés jusqu'ici.

Au milieu des événements d'importance encore relative mais nombreux qui sollicitent l'attention, il en est un, le moins sportif de tous, dont l'arrivée inopinée a jeté le désarroi dans le monde du turf. La Commission chargée par M. Ruau d'étudier les questions relatives aux paris aux courses, a déposé son projet de loi. Celui-ci rapporté en trois heures — un record — a été voté à mains levées par la Chambre, et seules les vacances ont empêché que le Sénat ne ratifiât dans les vingt-quatre heures l'article unique de cette loi nouvelle, dont l'application est retardée seulement jusqu'à la fin des vacances de Pâques.

Désormais, pour tomber sous le coup de l'article 410 du Code pénal, il ne sera plus nécessaire d'avoir « exploité » le pari sur les courses en « offrant à tout venant de parier » ou « en pariant avec tous venants », il suffira d'avoir « offert, donné ou reçu des paris habituellement ».

Ce n'est pas le fait de parier, c'est le fait de le faire « habituellement », qui constitue le délit.

Ce distinguo subtil livre le ring tout entier à la surveillance de la police. Même au plus fort de l'inquisition, on avait établi en fait une différence entre le donneur et le preneur : c'est le premier des deux qui était considéré à juste titre comme « exploitateur » des paris, puisqu'il bénéficiait du pourcentage que prélève le Pari mutuel. Désormais, il suffira de se livrer à plusieurs paris dans la même journée ou de répéter trop souvent, à quelques jours d'intervalle, ses paris avec la même personne ou des personnes différentes, pour tomber sous le coup de la loi.

Il est bien certain que dans l'application on traquera surtout les parieurs qui font métier de donner. Il suffit d'ailleurs de supprimer ceux-ci pour mettre par là même les propriétaires dans l'impossibilité de parier. Vous pouvez être assuré que la police ne commettra pas la gaffe de traîner à la barre du tribunal le propriétaire d'une écurie importante, qui pourrait ergoter sur le délit d'habitude. Le résultat qui consiste à supprimer tout autre pari que le Mutuel, n'en sera pas moins atteint.

Il n'est pas douteux que l'état de choses nouveau sera extrêmement désagréable à de nombreux sportsmen, aux propriétaires notamment pour qui la tolérance avait semblé jusqu'ici indispensable.

Mais il faut reconnaître que le nouveau texte de loi a été, pour ainsi dire, provoqué par les donneurs qui n'ont pas su limiter leurs opérations à cette clientèle intéressante qu'on se résignait à leur abandonner. Depuis que la Cour de cassation avait acquitté M. de Martin, certains industriels ne gardaient plus aucune retenue dans l'exercice d'une profession qui n'était que tolérée. Non seulement on pariait à livre ouvert dans l'enceinte des balances, mais encore on allait ouvertement racoler le client dans tout le pays. Successivement, tous les bookmakers qui avaient déserté le turf y revenaient les uns après les autres. Cette invasion d'un genre nouveau s'était même transportée à la pelouse où l'on arrachait les clients aux bras du Pari mutuel !

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.

J'avoue que pour ma part, je ne regretterai qu'à demi la situation abolie. Elle était bâtarde. Ce n'était pas le pari à la cote dont les avantages sont certains ; le client, au lieu de porter au guichet officiel son bel argent, se contentait de parier aux mêmes conditions chez un bookmaker. Il ne discutait pas le taux de son pari, ignorait le rapport éventuel, était sujet aux fluctuations de la dernière minute tout comme le *vulgum pecus*, le tout-venant. Au pari chez le particulier, il ne trouvait qu'un avantage, c'est le crédit.

Puisque ce crédit tient tant au cœur des joueurs qui cherchent grâce à lui, à perdre plus d'argent qu'ils n'en ont à leur disposition dans le présent, il serait très simple de l'organiser. On trouvera, quand on le voudra, un individu ou une association qui, moyennant un pourcentage supplémentaire, ouvrira des comptes aux parieurs connus et jouera pour eux au Pari mutuel officiel. Il paraît que les propositions de ce genre affluent auprès des Sociétés de courses. Mais celles-ci se refusent à examiner la question, sans doute pour ne pas prêter le flanc à la médianse. Il y a cependant une façon de procéder qui leur épargnerait toute critique : ce serait de mettre cette entreprise en adjudication après en avoir précisé le fonctionnement dans un cahier des charges.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette question des paris, mais ce n'est point notre affaire. Il est, d'ailleurs, plus sage, en la circonstance, de suivre l'exemple des Sociétés — qui n'ont pas voulu prendre la responsabilité d'organiser le pari à la cote comme on le leur offrait — et

de s'abstenir : ce sont questions irritantes autour desquelles trop d'intérêts opposés gravitent, et c'est le vilain côté de notre sport. Passons à l'autre.

Longchamp, qui avait eu la chance de voir son meeting retardé, a ouvert ses portes en même temps que nous est revenu le soleil.

Cette première a été une fête éblouissante : le programme était copieux et excellent, et la recette a fait un bond formidable en avant, nous rendant à tous l'espérance.

Décidément, il n'y a encore que les courses pour mobiliser le Tout-Paris.

Deux épreuves capitales retenaient l'attention : le Prix des Sablons pour les vétérans, le Prix de Fontainebleau pour les jeunes.

Sea Sick paraissait très indiqué dans le premier et l'on ne voyait pas d'où pouvait venir le danger pour lui. Il était partout, puisque trois de ses quatre opposants l'ont devancé. Ce fut une grosse déception. Et cependant le fils d'Elf nous a habitués à ces défaillances : il a toujours couru moins bien qu'on ne comptait à Longchamp, dont la piste mouvementée ne convient pas plus à son action très longue et sans souplesse qu'à son caractère incertain. C'est le mérite particulier du grand parcours du Bois de Boulogne de mettre en évidence d'autres qualités que la vitesse pure chez le pur sang. Aussi doit-on considérer comme incomplet l'animal qui se comporte moins bien en cet endroit qu'ailleurs.

C'est le cas de Sea Sick. Le fils d'Elf hors d'affaire, on devait compter sur Biniou pour fournir le vainqueur, mais le cob de M. Ephrussi, quoique manifestement mieux que l'autre jour à Maisons, n'est pas encore tout à fait en condition. Il a mieux couru ; mais, tout en se montrant légèrement supérieur, comme toujours à Moulins la Marche, a dû baisser pavillon devant l'Inconnu. Nous avons signalé la valeur de sa performance récente aux côtés de Prestissimo sur un parcours beaucoup trop réduit pour ce cheval de tenue ; cette course indiquait une forme exceptionnelle dont l'Inconnu a profité immédiatement. Il est peu probable cependant que dans la suite Biniou ne parvienne pas à prendre sa revanche.

L'écurie Vanderbilt qui n'est pas accoutumée aux échecs ne pouvait rester sur celui-là. Au moment où son champion de quatre ans accusait cette défaillance inquiétante pour la suite de sa carrière, elle se montrait formidablement armée pour la campagne qui s'ouvre. Déjà Oversight avait affirmé une supériorité sans conteste sur tout ce que nous avons vu cette année. Sa victoire du Prix Lagrange, remportée dans des conditions atmosphériques qui ne permettent aucune restriction, a été encore plus nette que dans le Prix Delâtre : après s'être laissé accompagner par Verdun, Saint Ferréol et Ossian, il les a littéralement laissés sur place lorsqu'il a voulu se détacher. Bâti en force, robuste, bon ouvrier, ce frère de Second Sight et de Foresight ne rappelle en rien son père Halma et tient certainement sa haute qualité de sa mère, fille d'Isinglass, poulinière tout à fait remarquable, proche parente de Saint Bris. Cet excellent cheval a un compagnon de boxe qui lui est, paraît-il, nettement supérieur. Negofol a donné l'an dernier des preuves d'une haute qualité ; comme on pouvait s'y attendre, cet énorme animal, qui doit mesurer bien près de 1<sup>m</sup>70, s'est amélioré avec l'âge. Il a fait une rentrée sensationnelle dans le Prix de Fontainebleau, non seulement parce qu'il y a triomphé d'un lot bien composé, mais surtout par le style de sa victoire.

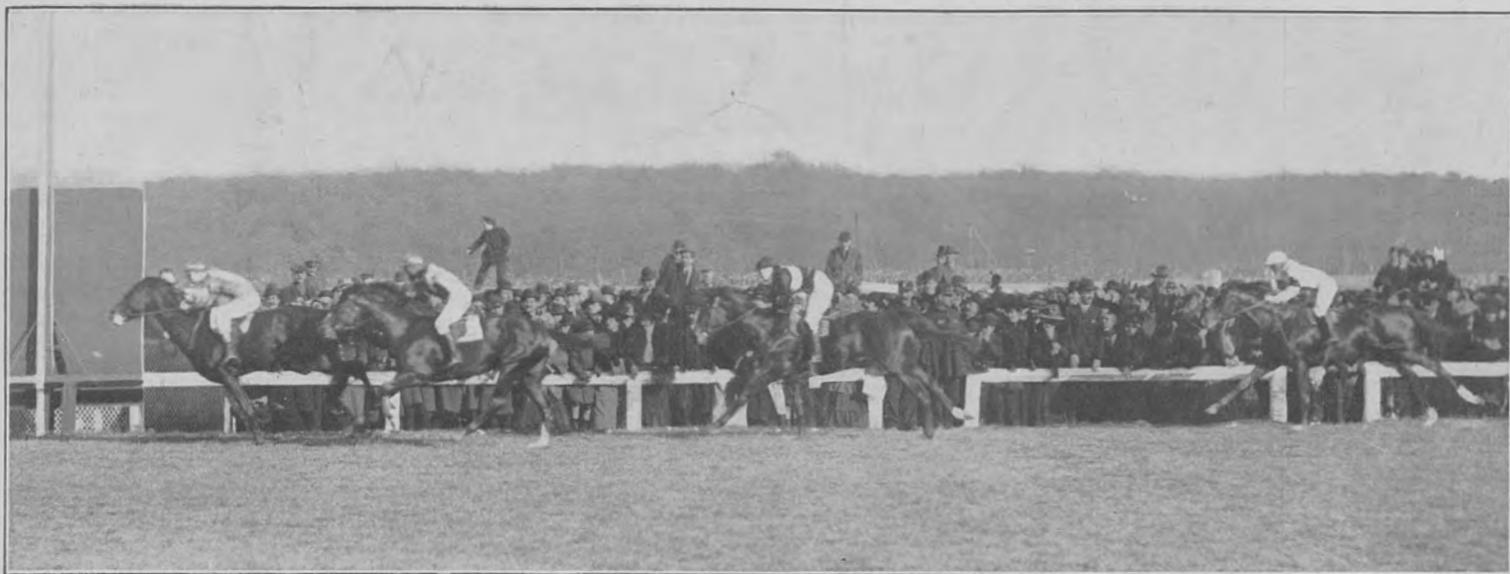
Entre les tournants, en effet, il a paru en difficulté, mais dès que son jockey l'eut réveillé de deux coups de cravache bien acceptés, le fils de Childwick s'est engagé dans une action d'une longueur et d'une puissance rare qui a dominé immédiatement le lot. Pour Hertré, Hag to Hag et Roquelaure cette défaite paraît définitive. Mehari, qui a eu une course malheureuse et qui a fini très vite, ne peut être condamné sans réticences, mais les aptitudes qu'il a montrées à deux ans sont celles d'un flyer, tandis que Negofol paraît doué d'une tenue que son père a dispensée généreusement à ses meilleures filles.

Jusqu'ici, Childwick n'avait produit que des mâles de second ordre : la plupart voyaient leur qualité paralysée, pour ainsi dire, par un excessif développement de la machine. Negofol est, lui aussi, d'un format inusité, mais il est entre les mains d'un homme qui nous a montré ce qu'il savait faire des pur sang géants.

A noter que Negofol, élevé par le comte de Lastours, est un produit de ce Midi qui a la réputation de ne faire que des claquettes.

La place nous manque pour parler des autres courses. Nous avons cependant vu dans le Prix de Mars au moins deux débutants qui méritent une mention : le vainqueur Italus, par Winkfield's Pride, et surtout son runner up, un ravissant poulain de Perth, Marbot, qui a des progrès à faire. Signalons encore la rentrée de Northeast : le vainqueur du Grand Prix de Paris a pris un bon galop « payé » dans un prix de 5.000 francs à Saint-Cloud ; il en avait besoin.

J. R.



L'Inconnu

Biniou

Moulins la Marche

Sea Sick

LONGCHAMP. 4 AVRIL. — L'ARRIVÉE DU PRIX DES SABLONS

## NOS GRAVURES

La réouverture de Longchamp s'est faite, cette année, plus tard que d'habitude. On a d'autant plus apprécié cette mesure que cette reprise a eu lieu par un beau soleil indiquant la fin des mauvais jours qui, jusqu'alors, s'étaient succédé sans interruption.

La recette, qui a atteint les chiffres réalisés d'ordinaire pour les grandes journées de poule — 120.000 francs environ — dit mieux que tout compte rendu le succès de cette première réunion. Le programme était, d'ailleurs, des plus intéressants, tant par le nombre des concurrents engagés que par l'importance des épreuves. L'une surtout, le

*Prix des Sablons*, dont l'allocation a été portée à 20.000 francs, jouissait d'un prestige particulier par suite de la qualité des candidats qui y étaient inscrits : L'Inconnu, Biniou, Moulins la Marche et Sea Sick. Ce dernier, qui venait de battre Biniou facilement à Maisons, avait la faveur du public, mais il l'a complètement trahie et n'a pu finir que quatrième devant Eatsman qui complétait le lot. La victoire est revenue à L'Inconnu battant d'une longueur Biniou et Moulins la Marche, troisième à une longueur et demie.

Le cheval de M. Mérino avait fait sa rentrée quelques jours avant, à Maisons, battu par Princess Margaret sur une distance trop courte pour ses aptitudes. Mais son excellente course, ce jour-là, était un indice certain de sa bonne forme et il n'a pas eu de peine à la confirmer. Sa performance est des plus probantes et vient encore affirmer la qualité montrée au cours de ses campagnes précédentes. L'année dernière, sur



L'INCONNU. CH. B. NÉ EN 1904. PAR MASQUÉ ET SYLPHINE. GAGNANT DU PRIX DES SABLONS. APPARTIENT A M. MÉRINO

quatorze sorties, il s'était placé sept fois et avait remporté trois victoires, au total 55.000 francs. En 1907, année de ses débuts, il avait gagné 37.000 francs. le fruit de trois courses.

C'est un fils de Masqué et de l'excellente Sylphine, qui avait déjà donné Le Souvenir avec Le Sancy, capricieux mais de mérite à ses heures et Flying Star avec Flying Fox, cette dernière gagnante d'une centaine de mille francs dans sa troisième année, dus au Prix de Diane qui fut son unique victoire cette année-là.

De même que le Prix des Sablons avait mis aux prises les meilleurs des chevaux d'âge, le *Prix de Fontainebleau*, réservé aux poulains, a réuni quelques-uns de ceux qui, à deux ans, avaient attiré le plus l'attention: Roquelaure, gagnant du Prix de l'Avenir à Bade. et surtout Mehari et Negofol. Mehari avait remporté trois courses successives, suivies, il est vrai, de deux défaites. Negofol avait terminé la campagne sur un succès, dans le Prix de Seine-et-Oise — contre-épreuve du Prix de la Forêt créée par la Société Sportive d'Encouragement — où il avait raison par une tête d'une spécialiste comme Princess Margaret qui lui rendait dix-neuf livres et de ses contemporains, parmi lesquels Hertré et Hag to Hag. Précédemment, il avait couru six fois, battu pour ses débuts dans le Prix de Vincennes, second de Sardonise dans le Prix de Honfleur, premier du Prix d'Houlgate, troisième du Critérium de Dieppe derrière Circé et Philosophy, second de Golden Sky dans le Grand Critérium et d'Ossian dans le Prix Eclipse.

En enlevant, comme il l'a fait, par trois longueurs le Prix de Fontainebleau, il vient de donner une nouvelle preuve de son mérite. Mehari, par contre, qui n'a pu prendre que la troisième place à une



NEGOFOL. P. B. NÉ EN 1906, PAR CHILDWICK ET NEBROUZE, GAGNANT DU PRIX DE FONTAINEBLEAU APPARTIENT A M. K. VANDERBILT



Oversight                      Verdun                      Saint-Ferréol  
MAISONS-LAFFITTE, 3 AVRIL — L'ARRIVÉE DU PRIX LAGRANGE



OVERSIGHT. P. B. NÉ EN 1906, PAR HALMA ET FIRST SIGHT. GAGNANT DU PRIX LAGRANGE APPARTIENT A M. K. VANDERBILT

tête d'Hertré, ne semble pas s'être amélioré d'une année à l'autre.

Negofol, qui appartient à M. W.-K. Vanderbilt, provient de l'élevage du comte de Lastours et fut acquis yearling au prix de 10.000 francs.

C'est à un autre représentant de l'écurie américaine, Oversight, qu'est revenue l'épreuve la plus importante de la dernière réunion de Maisons-Laffitte, le *Prix Lagrange*, dont le montant avec les entrées a atteint 53.000 francs.

Verdun, qui s'est montré le meilleur du lot, n'a pu finir qu'à quatre longueurs derrière le

gagnant, qui a fait preuve d'une supériorité écrasante.

Oversight est fils de l'étalon américain Halma et de First Sight, propre frère, par conséquent, de Foresight.

#### CONCOURS A VENIR

Le Concours Hippique international de Madrid aura lieu du 1<sup>er</sup> au 13 mai. Il comprendra un concours civil militaire, un concours civil et un concours militaire, auxquels sont réservées d'importantes attractions.

Les officiers des armées étrangères

en activité de service auront gratuitement leur transport en chemin de fer, ainsi que leurs chevaux et ordonnances de la frontière espagnole jusqu'à Madrid et retour.

Les gentlemen étrangers auront droit à une indemnité de 200 francs, pour chaque cheval qui ayant fait au moins les parcours Coupe de Madrid, Omnium et Chasse, n'aurait pas gagné cette somme de 200 francs.

Pour tout autre renseignement s'adresser au Secrétaire de la Société Royale Hippique Espagnole, à Madrid, 35, Carrera de San Jeronimo.

# DUFAYEL

11, 13, 15, boulevard Barbès; 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, rue de Clignancourt; 7, 9, 11, 13, 15, 17, rue Christiani; 4, 6, 8, 10, rue de la

Seule Maison vendant uniformément Bon Marché pendant toute l'Année. — Expédition franco de port ou d'emballage pour toute la France, quels que soient le prix, le poids ou le volume des Marchandises

**MOBILIERS COMPLETS**

**Par MILLIERS**

**PRIX FIXES**

Marqués en chiffres

**SIÈGES**

de tous genres

HORLOGER

ORFÈVRE

JOAILLIER

BIJOU

BRO

OB

**TENTURES**

de tous styles

**PLANS**

**DESSINS**

et

**DEVIS**

**GRATUIT**

**Literie,**

**Tapis**

**MACHINES**

à

**COUDRE**

**ARTICLES**

**DE SPORT**

**ET DE VOYAGE**

**Articles de Photographie**

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

Phonographes, Pianos, Orgues, etc.

**ENTRÉE LIBRE**

Vue à vol d'oiseau des Grands Magasins DUFAYEL, les plus vastes du monde  
(Prise rue de Clignancourt, 32)

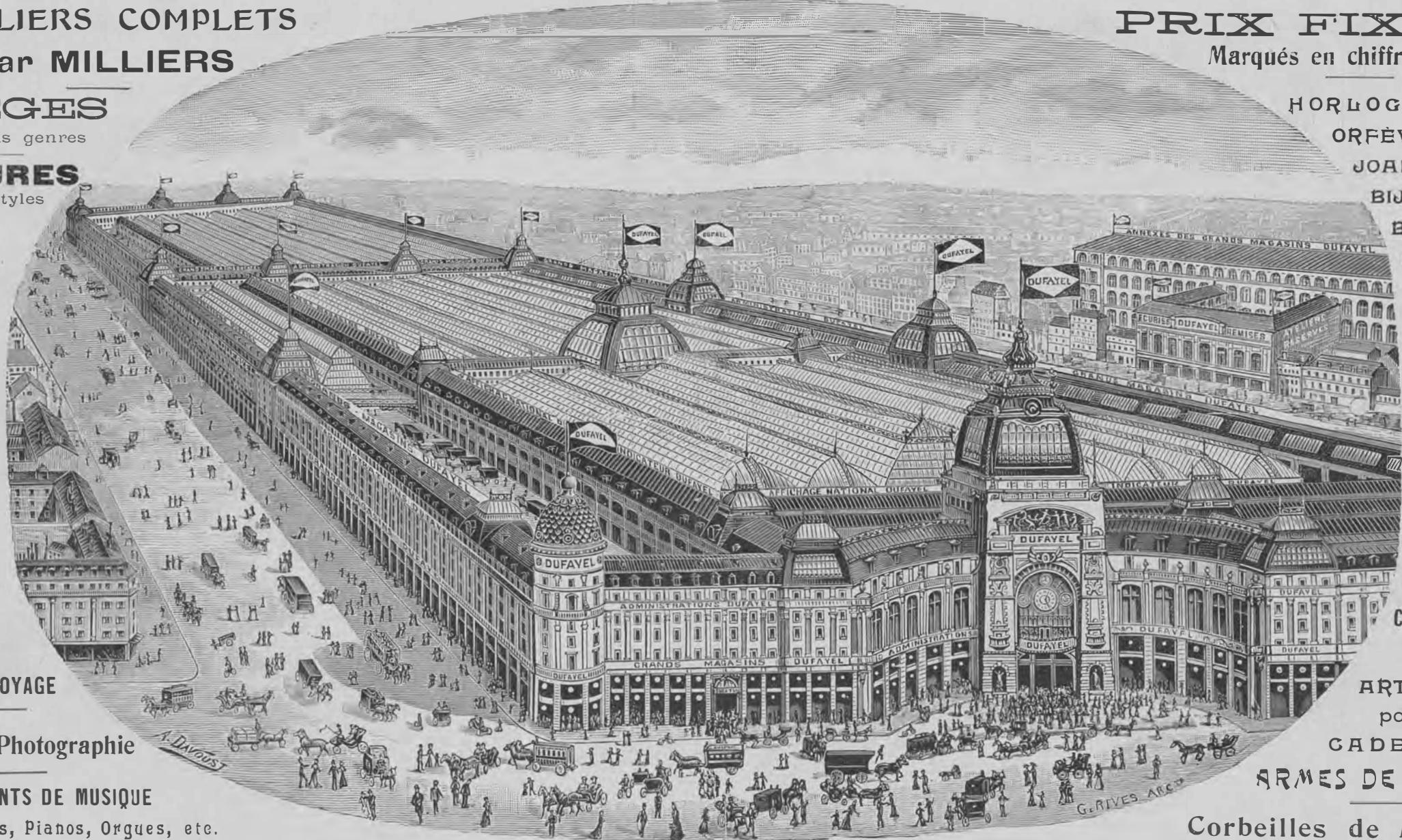
**Corbeilles de Ma**

**ENTRÉE LIBRE**

**TOUS LES JOURS : Séances du Cinématographe à 2, 3, 4 et 5 heures. - Concert dans le Palmarium. - Salon de lecture. - Buffet glacier. - Attractions d'**

**Vastes Salons de pose pour la photographie, ouverts tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir.**

**LES MAGASINS SONT FERMÉS LES DIMANCHES**



A. DAVOUST

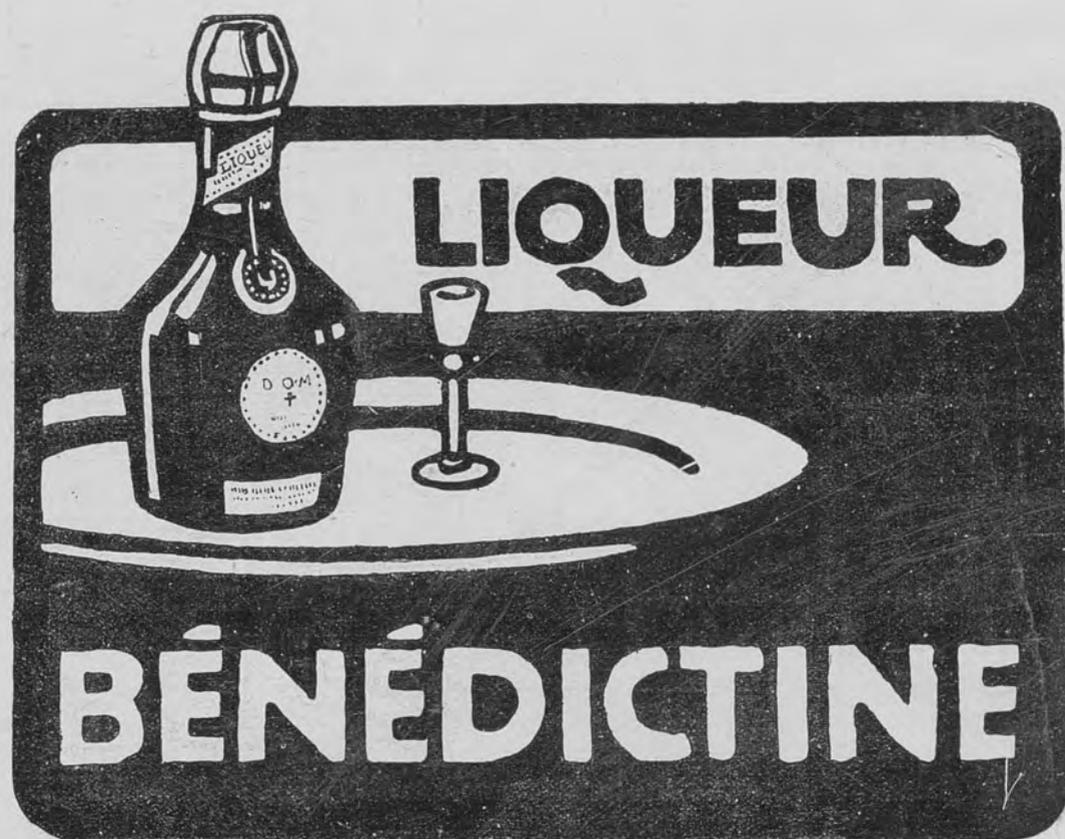
G. RIVES ARCHT

ARTIC

pour

CADRE

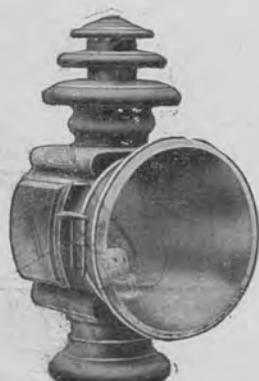
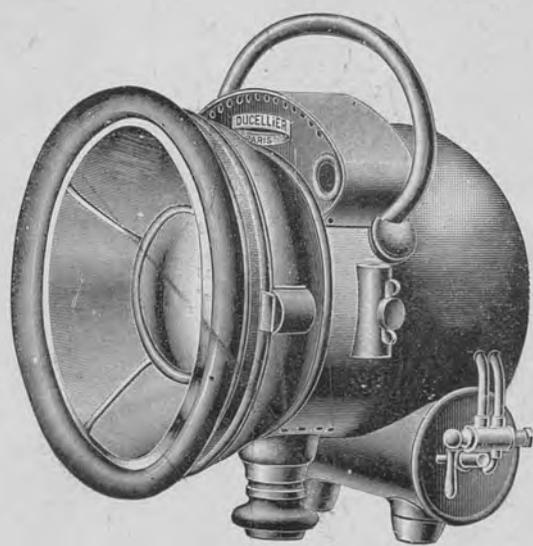
ARMES DE CH



# PHARES DUCELLIER

Lanternes ✕ Projecteurs ✕ Générateurs

25, Passage Dubail = Paris (X<sup>e</sup>)





DEUX ÉQUIPAGES PRIMES AUX PRIX INTERNATIONAUX

## CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS *(Suite)*

**L**a Normandie s'est fait de tout temps une spécialité des grands carrossiers. aussi ses représentants triomphent-ils sur toute la ligne dans la première classe réservée aux grands chevaux avec laquelle a pris fin l'examen des chevaux attelés.

Depuis la création du haras du Pin, cette province a cherché à faire de grands chevaux de voiture, autrefois attelés aux carrosses de l'époque de Louis XIV et qui servent encore de nos jours aux voitures de gala. La richesse des pâturages de cette contrée a permis aux éleveurs normands d'atteindre leur but, et il n'est pas d'autres provinces en France capables de produire aussi régulièrement que celle-là le type du grand cheval avec des membres proportionnés au développement du corps. Malheureusement l'habitude d'aller vite et le développement de l'automobile restreignent de plus en plus l'usage du grand carrossier, les voitures à huit ressorts deviennent de plus en plus rares, et la Normandie a, par suite, une tendance à diminuer la taille de ses élèves, d'autant plus que l'Administration des Haras repousse de plus en plus les chevaux de haute stature et achète ceux de taille moyenne. Les grands carrossiers, par suite même de leur volume,



LES CONCURRENTS DES PRIX INTERNATIONAUX — ATTELAGES A DEUX CHEVAUX



A L'ISSUE DE LA PRESENTATION DES HUNTERS, LE RAPPEL

sont rarement précoces et la division des vieux est toujours supérieure à celle des jeunes. Quoique le prix extraordinaire ait été attribué cette année au jeune cheval classé premier dans sa division, l'ensemble des chevaux d'âge était cette année, comme les années précédentes, supérieur à celui des chevaux de quatre ans.

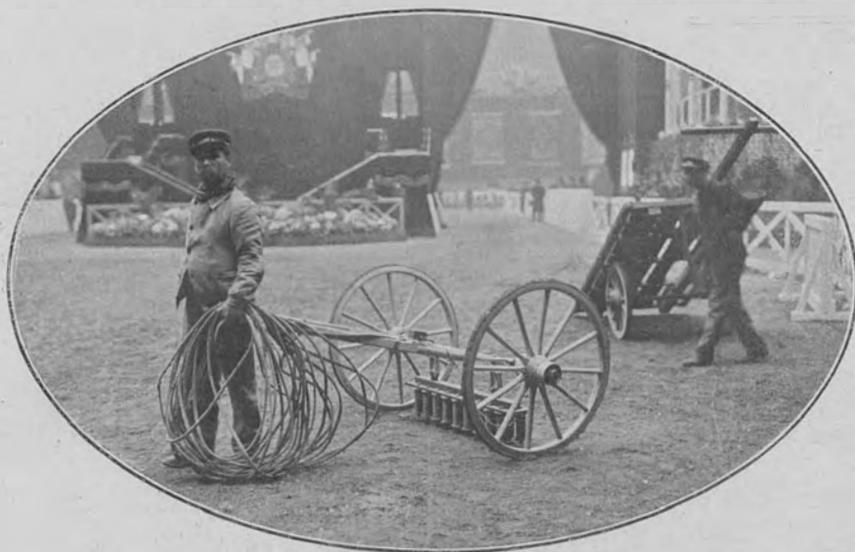
Frou-Frou, classé premier dans les jeunes et auquel a été donné le prix extraordinaire, est un animal né dans la Manche, petit-fils par son père Résultat, du trotteur Cherbourg qu'on peut appeler le patriarche des grands carrossiers actuels. C'est un cheval qui rappelle bien son ancêtre dont il a la robe bai foncé, trottant bien, mais qu'on voudrait plus long et surtout moins chargé dans son encolure : il est plus que probable que, comme la plupart des chevaux normands, il a été castré trop tard et que son devant s'allégera avec le temps. Son suivant Fénelon est un élève du même département, mais d'une origine beaucoup plus éloignée du sang trotteur : c'est un cheval élégant, qui trotte beau mais qu'on souhaiterait plus près de terre. L'animal classé après lui est toujours un élève de la Manche ; son origine maternelle le rapproche beaucoup plus du sang puisqu'il trouve dans

son pedigree les noms de Chandernagor et Pretty-Boy, pur-sangs anglais, et Sidi pur-sang arabe; il n'a pas l'élégance des concurrents qui le précèdent, il est court et trop ventru.

Le premier prix des vieux chevaux. Eudes, est d'origine trotteuse : il réunit le sang de Phaéton contenu deux fois dans le pedigree de son père. Unité, à ceux de Fontenay et l'y-Songeraï que lui apporta sa mère; c'est donc un animal dont l'origine contient quatre fois le sang du pur-sang The-Heir-of-Linne. C'est un fort séduisant alezan, distingué, trottant facilement et qui a du reste gagné l'an dernier une petite course au trot sur le pied de 1'53" le kilomètre. Le cheval de la Manche était suivi dans le classement d'un cheval de l'Orne. Dakar, qui réunit lui aussi, deux fois le sang de Phaéton par Narcisse et James-Watt. Le descendant de l'illustre fils de The-Heir-of-Linne est moins distingué que son concurrent : il est bien soudé, trotte facilement, mais n'a pas l'apanage de sa famille, la distinction. Le premier prix, né dans le Cher, est d'un modèle tout différent : taillé un peu à coups de serpe, un peu heurté, Etendard, fils du trotteur Infant, trotte haut et vite, et pour le moment, troisième, c'est, des trois concurrents, celui qui doit être capable du meilleur service : il est vrai de dire qu'il est dans une maison bourgeoise.

\*\*

Parmi les épreuves d'obstacles, celle de la *Coupe* offerte



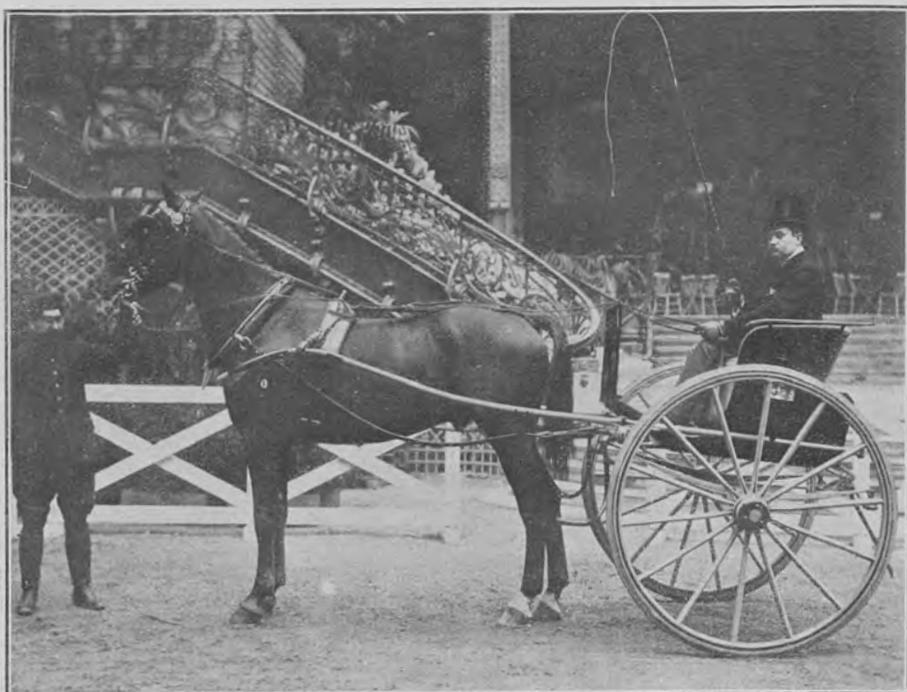
LA MACHINE EMPLOYÉE POUR RAMASSER LES CLOUS SUR LA PISTE

par l'*International Horse Show* de Londres a certainement été une des plus intéressantes.

Miss (M. Lœwenstein) et Jubilee (M. Crousse) ont été classés premiers ex-æquo, devant Lady Belle, Troubadour et Riquiqui. Ce dernier, monté par M. Bompard, devait gagner le surlendemain le *Handicap*. Moul el Sââ (comte de Carcaradec) s'est montré le meilleur dans le *Prix du Conseil général*, mais il n'a pu se classer que second dans le *Prix des Écoles* qui est revenu à Elsa, une jument du Maine-et-Loire par le demi-sang Mars et Faneuse, issue de Prince Noir, qui a couru en 1,41 à trois ans. Cette performance est d'autant plus intéressante qu'elle était le seul trotteur engagé et qu'elle a accompli son parcours sans faute.

Dans le *Prix des Régiments*, la jument qui a obtenu le premier prix de la section ouverte aux chevaux de grosse cavalerie, Praline, est également une trotteuse (1'44), par Aramis et Kalouga, ayant appartenu à M. Lemonnier. Tout le mérite de cette performance revient au commandant Champion qui a su discerner les qualités de cette jument et par un dressage bien compris mettre en relief ses aptitudes de jumper.

Le gagnant de la section réservée à la cavalerie légère, Eylau II, provient du dépôt de Mérignac. Enfin, Salvator (M. de Malherbe), qui a enlevé le *Prix de Circonscription*, est issu du P. S. A. Ar. Prisme et Loulette demi-sang. De même Sova, le second, vient d'un P. S. A. Ar. Erable.



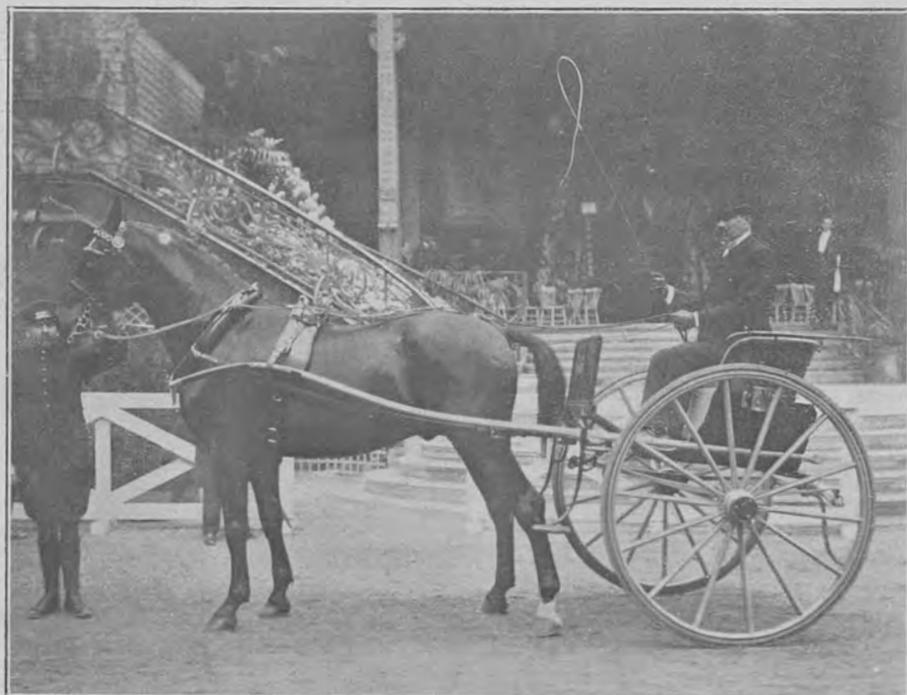
EUDES, CH. AL., NÉ EN 1904 DANS LA MANCHE, PAR UNITÉ 1/2 S. ET ELISA  
1<sup>er</sup> PRIX DE LA 2<sup>e</sup> DIV., 1<sup>re</sup> CLASSE, APPARTIENT A M. BRIAN PRÉSENTÉ PAR M. ROY

Nous croyons intéressant et d'actualité de publier ici les réflexions dont nous fait part un officier de la cavalerie italienne à la suite de l'article paru dans notre numéro 657.

« Permettez-moi, nous écrit-il, de rectifier quelques inexactitudes de votre correspondant à propos des méthodes de monte française et italienne. Je ne suis pas poussé à le faire par un sentiment de chauvinisme mesquin mais, parce qu'étant moi-même homme de cheval, je trouve la question intéressante et digne d'examen.

Il est hors de doute que le team français qui a paru au Concours Hippique de Turin en 1902, s'est présenté d'une manière irréprochable, surtout pour l'uniformité et la correction de la monte. Il s'agissait d'une douzaine d'excellents cavaliers, presque tous instructeurs ou sous-instructeurs à Saumur, montant des chevaux dressés à la perfection.

Les concurrents italiens formaient un groupe peu homogène d'environ quatre-vingts cavaliers de tous les âges. Sauf quelques écuyers consommés, la plupart d'entre eux ont présenté leurs chevaux en bridon de course et d'une façon quelque peu décosue. Ils ont effectivement brillé plus par leur allant.



FROU-FROU, CH. B., NÉ EN 1905 DANS LA MANCHE, PAR RÉSULTAT, 1/2 S. TR., ET ASTURIE.  
PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 1<sup>re</sup> CLASSE, APP. A M. CAMILLE, PRÉSENTÉ PAR M. ROY

leur audace et le penchant de leurs montures que par la méthode. Celle-ci n'était pas encore suffisamment établie et c'est d'elle que je voudrais vous entretenir.

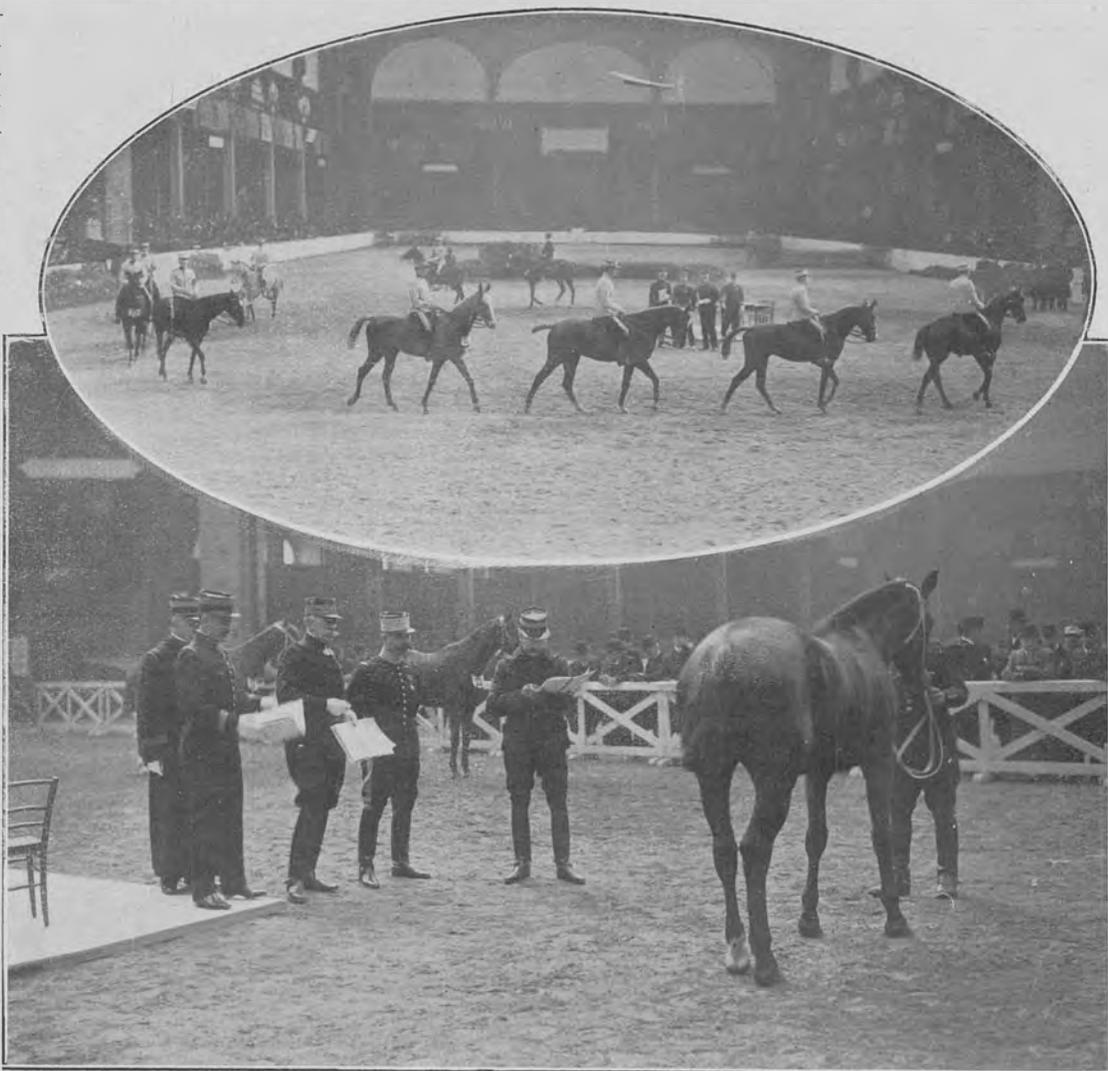
Nul doute, pour que le cheval puisse en campagne, sur de gros obstacles, développer tous ses moyens, qu'il lui faille la liberté d'étendre son encolure et d'exécuter les mouvements de bascule qui lui sont nécessaires.

Cela était parfaitement senti par les cavaliers italiens. Ils furent sortis d'une brutale et excessive réaction contre le raccourci, le pli et le placer outrés qui avaient porté leurs anciens à rendre rétifs, vicieux et inutilisables hors du manège les trois quarts de leurs chevaux.

Et le grief que leur fait votre correspondant de s'être montrés « plus ou moins raccrochés, en paralysant le balancier du sauteur » n'est pas juste et dépend de ce que l'observateur a été vraisemblablement dérouteré par le spectacle nouveau d'une monte que je n'ai pas hésité à qualifier de décousue, mais dans laquelle chaque cavalier cherchait sa voie, n'ayant justement d'autre but que de laisser au cheval la liberté d'encolure et de rein qui lui sont indispensables pour bien sauter.

Tout homme de cheval reconnaîtra, d'ailleurs que si les cavaliers italiens avaient été pendus aux rênes, leurs chevaux n'auraient certainement pas pu accomplir certaines performances.

Mais, tandis que les parfaits écuyers français, dressés à une École glorieuse, suivant une méthode nette et parfaitement établie, rendaient la main en « filant les rênes » tout en restant assis, avec le buste



LE JURY EXAMINANT LES CHEVAUX DE REMONTE

Mais, en ce qui concerne la monte à l'extérieur et surtout sur les gros obstacles, c'est parfaitement le contraire qui est arrivé et je vais tâcher de vous le démontrer.

La méthode française de « filer les rênes » présente à notre avis le grave inconvénient d'abandonner le cheval et de se confier trop à sa sagesse et à sa docilité.

En effet, en sautant et en « filant les rênes », le cheval arrive de l'autre côté de l'obstacle, abandonné à lui-même, et, dans le cas où il est nécessaire de l'arrêter ou de changer sa direction, on crée un second obstacle immédiat. Le fait de reprendre l'animal en mains en raccourcissant les rênes produit un instant de crise qui peut conduire à de fâcheux résultats.

C'est pourquoi les écuyers italiens ont établi le principe permettant la détente de l'en-



AVANT LA PRÉSENTATION — LES CHEVAUX DE REMONTE DANS LE Paddock



lure en suivant avec les mains la bouche du cheval sans laisser glisser les rênes entre les doigts.

Ainsi, au moment où le cheval soulève l'avant-main et puis allonge l'encolure pour sauter, le cavalier, qui galopait déjà avec le buste légèrement incliné, ferme encore plus l'angle représenté par le buste et la cuisse, et rend la main en laissant aux articulations du poignet, du coude et de l'épaule, le soin de céder aux demandes du cheval.

Pendant que celui-ci se reçoit et reprend le galop, le cavalier n'a qu'à se redresser et fléchir de nouveau légèrement les bras pour reprendre sa position normale.

Longtemps on a pensé que le cavalier en serrant la pince et en soulevant son assiette pendant le saut, pouvait favoriser l'action de sa monture, mais on a reconnu que cette pratique dérangeait au contraire le cheval et était souvent cause de contre-coups sur le rein.

On a, par conséquent, établi qu'il fallait que la partie intérieure de la cuisse (les abducteurs) et les fesses conservent un léger contact avec la selle.

Le cheval dont le cavalier saute en filant les rênes a le rein concave, tandis que celui monté à l'italienne l'a convexe, et c'est sans doute à cela qu'on doit à nos cavaliers certaines performances vraiment extraordinaires.

Il suffit de parcourir les photographies qui illustrent le *Sport Universel* pour s'en rendre compte. »



La catégorie des attelages à deux chevaux





DRAG DE MISS E.L.A. ROSS



DRAG DE M. WALTER WINANS

(internationaux) a été l'occasion d'une exhibition très brillante à l'issue de laquelle de nombreux prix sans classement ont été décernés.

Parmi les plus remarquables, signalons ceux du marquis de Broc, prince Constantin Radziwill, de la baronne S. de Rothschild, baronne de Langlade; de MM. Goldschmitt, Thome, Brossette, W. Winans, de Yturbe, etc.

Ensuite la magnifique parade des attelages à quatre, au nombre d'une ving-

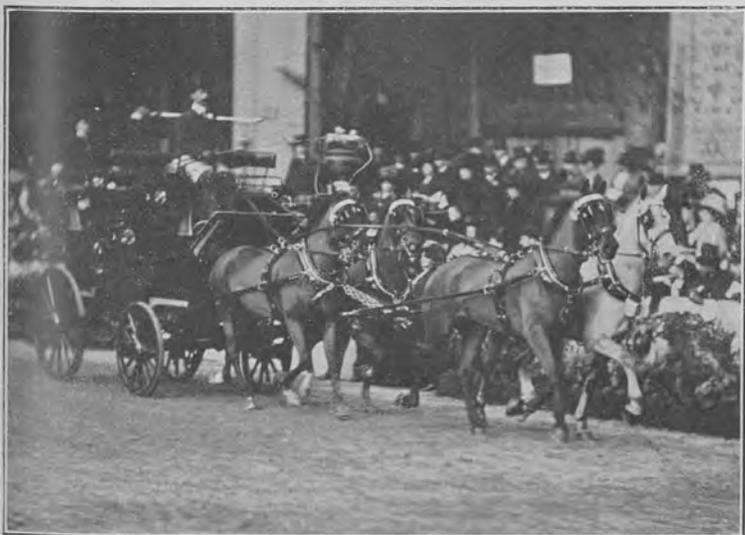


LA JOURNÉE DES MAIL-COACHS AU GRAND PALAIS

taine concourant pour les coupes offertes par MM. de Anchorena et W. Winans.

La première a été décernée à M. de Yturbe dont le mail-coach attelé de quatre azeans superbes de forme, de tenue et d'allure était présenté par M. Ch. Philippe.

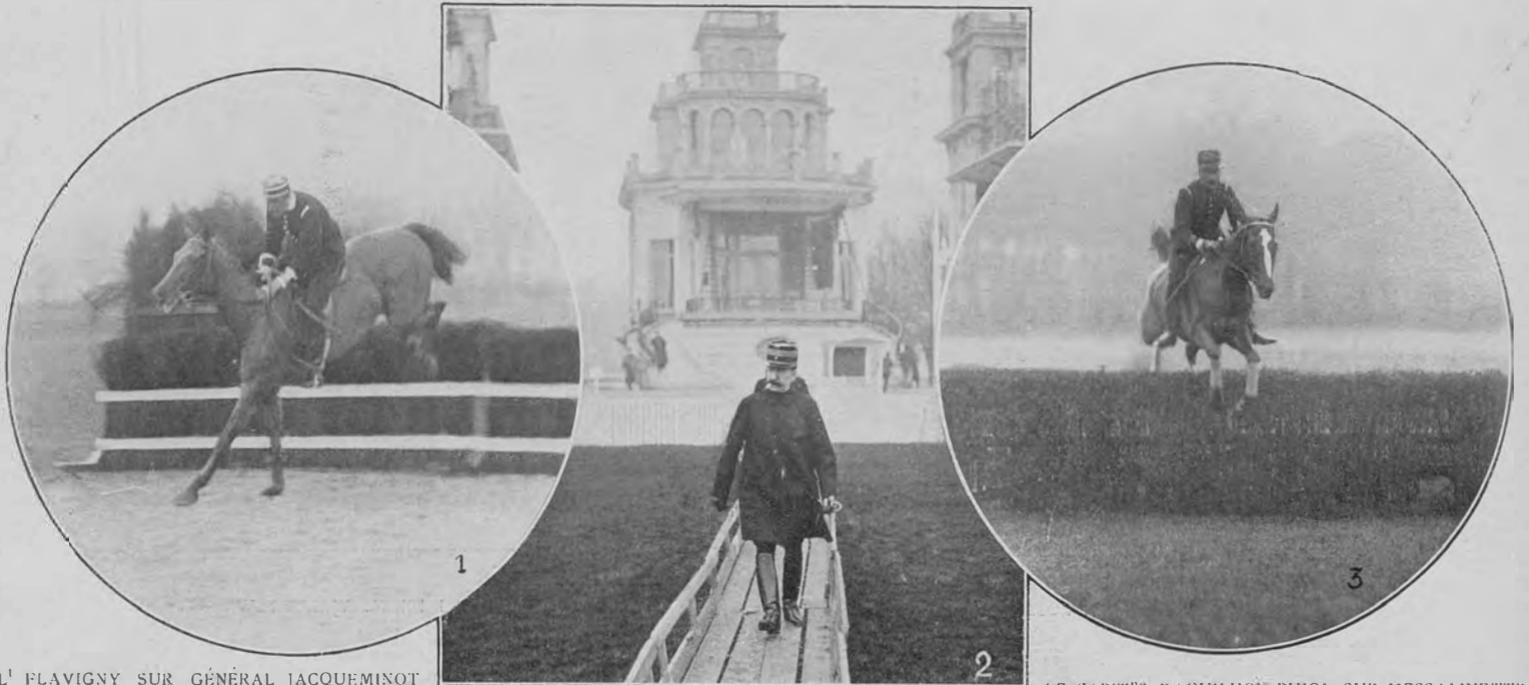
La coupe Walter Winans, est revenue à M. Vanderbilt, dont on a fort applaudi le road-coach attelé d'admirables chevaux gris.



MAIL COACH DU BARON CARLO DU MARCHI



MAIL COACH DE M. LE ROUX DE VILLERS



LE L<sup>r</sup> FLAVIGNY SUR GÉNÉRAL JACQUEMINOT  
SAUTANT UNE HAIE A VINCENNES

LE C<sup>t</sup> DE MONTJOUÉ QUITTANT LA TRIBUNE DE  
LONGCHAMP APRÈS L'ARRIVÉE DE L'ÉPREUVE SUR ROUTE

LE CAPIT<sup>me</sup> DAQUILHON-PUJOL SUR MESSALINETTE  
SAUTANT UNE HAIE A VINCENNES

## LE VIII<sup>e</sup> CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES

**P**OUR la huitième fois, le Championnat Annuel du Cheval d'Armes s'est déroulé en même temps que le Concours hippique de Paris dont il fait pour ainsi dire partie; c'est d'ailleurs dans la nef du Grand Palais qu'il se termine.

Nous avons dit sur cette manifestation à l'occasion des championnats précédents tout ce que suggère l'organisation des diverses épreuves. Malgré qu'on en ait légèrement modifié, à chaque nouvelle étape, les conditions, l'esprit qui a présidé à sa création est resté le même. C'est le premier des quatre concours exigés des candidats qui sert d'une façon utile au classement. Au Manège de l'Ecole de Guerre se joue le sort des intéressés. Car l'épreuve dite de fond, disputée sur un parcours de 60 kilomètres, n'est pas réellement éliminatoire: le steeple-chase de Vincennes, bien qu'il soit



L'ARRIVÉE A LONGCHAMP SOUS LA PLUIE — LE PANSAGE APRÈS L'ÉPREUVE SUR ROUTE

devenu individuel et qu'on ait essayé d'en tirer un nouveau critérium en exigeant cette année qu'il soit fourni à une allure égale d'un bout à l'autre, le steeple-chase de Vincennes, disons-nous, est un jeu d'enfant pour tous les concurrents, et ses difficultés peu ardues pour les mauvais steeple-chasers qui le fournissent au train de course, n'existent plus lorsqu'il s'agit de le couvrir à une allure modérée.

Enfin, on ne peut considérer comme sérieux les sauts d'obstacles du Grand Palais, lorsqu'il s'agit de choisir entre tant de cavaliers de haute valeur, entre tant de bons chevaux, celui qui obtiendra le titre

de Champion de notre Cavalerie.

Il nous semble que l'armée française, qui a ouvert la voie, s'est laissé quelque peu dépasser par ses voisins, les Belges, et surtout par les Italiens, qui ont accentué dans une grande mesure la sévérité des différents concours.

Quarante-trois officiers s'étaient inscrits cette année : douze ne se sont pas présentés le 27 mars à l'École de Guerre. Sur les trente et un concurrents, sept représentaient des chevaux qui avaient déjà tenté la fortune les années précédentes. C'est Lucques, appartenant au lieutenant Cromback, qui avait approché le plus près du poteau en se classant 4<sup>e</sup> en 1907 ; elle avait déjà eu un flot en 1906 et avait pris part en 1908 au Championnat de Bruxelles.

La présentation avait lieu par deux, mais à l'encontre de ce qui s'était passé jusqu'à présent le travail se faisait au commandement, ce qui permettait mieux de juger du degré de dressage, de la souplesse de chaque concurrent. Le commandant de Montjoue donnait les ordres. La commission chargée du classement était présidée par le général Charley de la Masselière assisté d'un groupe d'officiers supérieurs, tous hommes de cheval d'une compétence indiscutée.

Les exercices, un peu plus dégagés que ceux des années précédentes des exagérations de la haute école, ont donné des chevaux plus souples moins guindés et plus allants.

Quant au parcours sur route, il n'avait pas subi de modification appréciable. L'itinéraire était à peu près identique à celui de l'année dernière. Mais cette fois le trajet qui comprenait 60 kilomètres, se terminait par un tour de piste sur l'hippodrome de Longchamp, où le Jury, des tribunes, était mieux à même de juger de l'état des chevaux après



LE L<sup>i</sup> DE MERIC DE BELLEFON DU 18<sup>e</sup> CHASSEURS  
GAGNANT DU CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES SUR SA J<sup>e</sup> RAYMONDE II  
P. S., NÉE EN 1897. PAR LE POMPON ET RETOUCHE

cette randonnée. Il s'agissait de couvrir la distance à raison de 15 kilomètres à l'heure comme temps minimum, et de 16 comme temps maximum. Les cavaliers partis par groupes entre 7 heures et 7 heures et demie, ont été de retour en temps voulu.

Comme l'année dernière, cette épreuve s'est disputée sous la pluie, ce qui l'a rendue un peu plus dure. Néanmoins les 29 candidats qui y avaient pris part se sont retrouvés au poteau d'arrivée en bon état ; — il n'y en avait plus en effet que 20 au lieu de 31, par suite du retrait, à la suite de l'épreuve de manège, de Fins Hauts au lieutenant Houdemon et de Prince Albert au capitaine Perret.

Ce raid est une performance, malgré que la vitesse exigée ne soit pas excessive ; celui qui, en dehors des autres exercices, arrive sain et droit au poteau, a fait ses preuves et a montré qu'il était prêt à partir pour n'importe quelle expédition militaire.

L'épreuve de Vincennes, qui a suivi le surlendemain, comportait un parcours de 3.500 mètres sur la piste d'obstacles, à effectuer dans un délai de 7 minutes. Moins importante que les deux autres, elle permet néanmoins au cavalier de mettre en lumière sa connaissance du train et au cheval ses aptitudes de sauteur.

Sur les 28 concurrents — Sybille, au lieutenant Tourette, avait été éliminée après le parcours sur route — un seul a refusé l'obstacle et les autres, à part quelques légères fautes, ont correctement accompli le parcours.

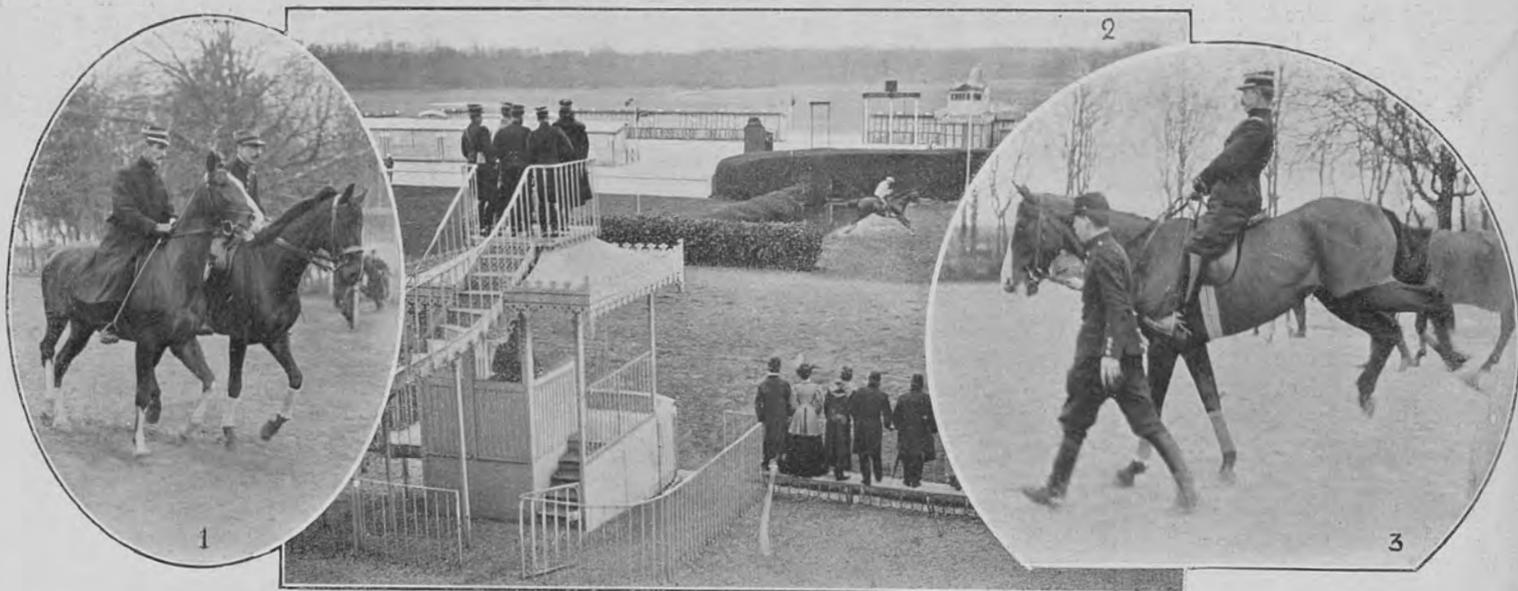
Enfin, l'exhibition sur la piste du Concours hippique a terminé la série des opérations. Les obstacles sont plus importants que ceux de l'hippodrome de Vincennes : ils sont aussi plus rapprochés et la piste comporte de nombreux



LE L<sup>i</sup> CROMBACK DU 9<sup>e</sup> CUIRASSIERS  
SUR LUCQUES 1/2 S., SECOND DU CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES



LE L<sup>i</sup> LANGLOIS DU 12<sup>e</sup> CUIRASSIERS  
SUR NEVADA, 1/2 S., 4<sup>e</sup> DU CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES



1. LE CAPITAINE BAUSIL ET LE L<sup>i</sup> GUILHAS SE RENDANT AU DÉPART — 2. SUR L'HIPPODROME DE VINCENNES — 3. UN CHEVAL D'ARMES PEU COMMODE

et brusques changements de direction. Il faut, pour accomplir correctement cette épreuve, des chevaux possédant la souplesse du manège et l'allant de l'hippodrome ainsi qu'un dressage fini sur les obstacles; les cavaliers doivent avoir de la hardiesse, du tact et de la décision.

Une seule chute s'est produite, sans dommage, du reste, celle du lieutenant Guichas, à la descente de la banquette. Au train où il l'a abordée, au galop de manège, il était à prévoir que, si son cheval hésitait, il n'aurait pas assez d'élan pour la passer malgré lui. C'est ce qui est arrivé.

Il est regrettable que cette faute soit venue annihiler la chance de ce lieutenant de la garde qui avait jusqu'ici d'excellentes notes. Son passage au manège avait été d'autant plus applaudi que son cheval, Brunswick, un fils de Kerym, massif et lourd, dur à remuer, était un des mieux mis.

Avec la rivière, la banquette est l'obstacle qui a paru le plus difficile. Si tous les concurrents en sont venus à bout, beaucoup l'ont franchie par surprise. A plein galop, une fois au sommet, il fallait bien la descendre, ce qui tantôt a valu des sauts prodigieux, tantôt des accrochages assez piteux.

Parmi ceux qui ont paru le mieux familiarisés avec cet obstacle, on a pu remarquer Taquet, au lieutenant Goullard, qui l'a passé avec calme et méthode.

C'est suivant ce principe qu'on aurait voulu voir les candidats accomplir leur travail, et non pas à plein train, emballés même, arrachant les bras de leurs cavaliers. Et si l'on a applaudi au parcours du lieutenant d'Humières, qui en maintenant l'intraitable Lady Bell a dénoté une assiette et une énergie peu communes : à celui du lieutenant Leenhardt sur Imus, un joli gris, fils de Chêne Royal, mais terriblement chaud; à celui de Virtuose dont la fougue convient à l'audace de son excellent cavalier, M. Mézamat de Lisle, on a retenu surtout la sagesse de Bernadotte, de Nevada, de Taquet, de Messalinette, de Raymonde, souples, obéissants, ne se dépen- sant que pour l'effort et abordant les



1. LE L<sup>i</sup> DE LA VERTEVILLE SUR BON VIVANT AU SAUT DU BROOK — LE CAPITAINE THENIER SUR SAINT PANCRAGE A LA RIVIÈRE — 3. LE L<sup>i</sup> GOULLARD SUR TAQUET AU SAUT DU MUR

obstacles sans danger pour leur cavalier.

La séance aussitôt terminée, la Commission a établi comme suit le classement :

1<sup>er</sup> prix : Raymonde II, p. s. (M. de Méric de Bellefont, lieutenant au 18<sup>e</sup> chasseurs); 2<sup>e</sup> prix : Lucques, 1/2 s. (M. Cromback, lieutenant au 9<sup>e</sup> cuirassiers); 3<sup>e</sup> prix : Bernadotte, 1/2 s. (M. de Villelles, lieutenant au 19<sup>e</sup> dragons); 4<sup>e</sup> prix : Nevada, 1/2 s. (M. Langlois, lieutenant au 12<sup>e</sup> cuirassiers); 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> prix partagés, *ex-aequo* : Taquet, origine inconnue (M. Goullard, lieutenant au 11<sup>e</sup> d'artillerie) et Saint-Georges, p. s. (M. de Warren, lieutenant au 28<sup>e</sup> dragons); 7<sup>e</sup> prix : Bon Vivant, p. s. (M. Millon de la Verteville, lieutenant au 8<sup>e</sup> hussards); 8<sup>e</sup> prix : Saint-Cloud, p. s. (M. Magnin, commandant au 1<sup>er</sup> chasseurs); 9<sup>e</sup> prix : Général Jacqueminot, p. s. (M. Flavigny, lieutenant au 3<sup>e</sup> dragons); 10<sup>e</sup> prix : Messalinette II, p. s. (M. Daguilhon-Pujol, capitaine-instructeur au 30<sup>e</sup> d'artillerie); 11<sup>e</sup> prix : Ligueur, origine inconnue (M. Deremetz, capitaine au 11<sup>e</sup> dragons); 12<sup>e</sup> prix : Brunswick, p. s. (M. Guichas, lieutenant à la Garde républicaine).

Raymonde II vient donc ajouter son nom à la liste des brillants lauréats de ce championnat gagné successivement par Marseille II (lieutenant de Saint-Phalle), Courageux (lieutenant Madamet), Florentine (lieutenant de Meaupou), Anniversaire (lieutenant de Soras), Parana (capitaine Bernard), Larve (lieutenant Virmont), Eminence (capitaine Dutch).

Raymonde II est une fille de Le Pompon et Retouche, par Plutus et Réverie : de brillante origine, par conséquent. C'est de plus une jolie jument, construite en force, ouverte, épaisse, avec de l'os, de la charpente et de bons membres, qui a tout ce qu'il faut pour faire une belle poulinière quand l'heure sera venue.

Son passage au manège a été des plus séduisants. Le style dans lequel elle a accompli son travail a été sans doute pour beaucoup dans l'appréciation du jury. Tout le mérite en revient à son cavalier. Le lieutenant de Méric de Bellefont, dont la monte académique accuse les belles traditions de Saumur.

# LE BÉNÉDICTIN

de SOULAC

ainsi dénommé dans le monde entier pour désigner la marque des

**DENTIFRICES DES RR.PP. BÉNÉDICTINS DE SOULAC**

(HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, Exposition Universelle Paris 1900)

*Est le seul dentifrice* dont les qualités hygiéniques soient absolument appropriées aux soins de la bouche. — Composé d'*Antiseptiques* puissants et surtout d'*Essences naturelles pures* d'un usage courant chez nos plus éminents praticiens, il donne à la denture une blancheur éclatante, tonifie les gencives, détruit irrémédiablement tous les microbes qui peuvent exister dans la cavité buccale en laissant au palais la plus exquise saveur et la plus agréable fraîcheur, qualités indispensables à tout dentifrice.

Il est superflu de dire que le *Bénédictin* exerce son pouvoir antimicrobien *plusieurs heures après son emploi*. Presque tous les antiseptiques d'ailleurs sont dans le même cas. Cette vérité aveuglante n'a pas besoin d'être proclamée en France.

Certains dentifrices peuvent provoquer des accidents très graves. Aussi faut-il être très circonspect et rejeter impitoyablement tous les composés chimiques nuisibles qui n'offrent aucune sécurité pour faire *exclusivement usage du Bénédictin* qui peut être employé indéfiniment sans aucun danger.

Le *Bénédictin* qui a fait ses preuves depuis longtemps **Est un produit Français** qui ne saurait en rien être comparé à certains dentifrices étrangers dont il est *difficile d'ignorer ou d'oublier l'origine*.

La Pâte et la Poudre s'emploient concurremment avec l'Elixir.

DEMANDEZ PARTOUT : **Le BÉNÉDICTIN**

de SOULAC



ÉLIXIR



POUDRE



PÂTE



PÂTE en TUBE

# SAINTE-ADRESSE

Nouvelle Plage Créée par

MONSIEUR

# DUFAYEL

*A deux heures trois quarts de Paris*

*A une heure de Rouen*

Agréable à habiter toute l'année  
grâce à sa situation et à son climat exceptionnellement tempéré

Communications fréquentes et rapides  
avec TROUVILLE, ETRETAT et les autres Plages de Normandie  
Par Chemins de Fer, Bateaux et Automobiles

M. DUFAYEL, de plus en plus désireux d'offrir à sa clientèle tout ce qui peut lui être utile et agréable, s'est rendu acquéreur d'une étendue considérable de terrains, au bord de la mer, dans la commune de **Sainte-Adresse**, contiguë à la ville du Havre, *c'est-à-dire à deux heures de Paris et à une heure de Rouen.*

De tous les points si pittoresques de la côte Normande, il n'en est pas de plus gracieux et de plus séduisant par la variété du site que ce coteau de *Sainte-Adresse*, dont les vallonnements se déroulent devant le majestueux décor de la mer.

Hier encore, ce site merveilleux ne se composait que de collines incultes que la nature seule, favorisée par la température exceptionnelle qui règne dans ces parages, avaient parsemées d'une végétation de hasard qui poussait avec une intensité telle que des bourgeons y devançaient sans peine l'éclosion normale et se signalaient par une précocité justifiant le titre de « *Nice Havrais* » donné à ce joli coin du pays Normand.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative de M. DUFAYEL, tous ces terrains se transforment à vue d'œil. Déjà trois grands boulevards et quatre rues sillonnent cette partie de Sainte-Adresse. En moins de six mois, des travaux gigantesques de voirie, égouts, canalisations pour l'eau et pour le gaz, des escaliers en granit, ont été exécutés ou posés ; ces escaliers permettent d'atteindre rapidement une plage pittoresque sur laquelle M. DUFAYEL fait actuellement achever, sur une immense esplanade, pour la Société des Régates du Havre, un véritable palais qui sera bientôt le rendez-vous du Yachting du monde entier.

D'autre part, il y a lieu de signaler la construction actuelle d'un très coquet et très intéressant quartier commercial résumant tout ce qui est indispensable à la vie moderne : bureau de poste, télégraphe, téléphone, hôtel-restaurant, magasin de denrées alimentaires, pharmacies, etc., etc.

En un mot, tout est prévu pour donner aux acquéreurs de ces terrains merveilleux toutes facilités pour s'y installer confortablement et pour profiter des avantages d'une plage exceptionnelle pouvant être habitée toute l'année, grâce à sa situation climatique.

Aussi rien ne paraît mieux fait pour attirer l'attention des propriétaires, des architectes, des entrepreneurs, de tous ceux que les choses immobilières ne laissent pas indifférents.

D'autre part, grâce à la facilité des communications avec Portsmouth, Southampton et Londres, nos voisins d'Angleterre vont pouvoir profiter de l'occasion qui leur est offerte pour se créer un pied-à-terre sur une des parties de la Normandie qu'ils préfèrent.

Est-il besoin de souligner que la valeur des terrains augmente considérablement de mois en mois, car ce quartier réalise, dans les conditions les plus favorables, la plage rêvée que les Parisiens ont souhaitée depuis si longtemps.

**Pour tous Renseignements, s'adresser :**

*Aux Grands Magasins DUFAYEL, 30, Rue de Clignancourt, Paris ; à M. FABRE, Notaire, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE ; à M. E. DANIEL, Architecte, 52, Rue Bernardin-de-Saint-Pierre, LE HAVRE ; et sur place, à SAINTE-ADRESSE ; au Bureau des Renseignements, boulevard Dufayel.*

## FIELD-TRIAL INTERNATIONAL DE MISSY

Sur la belle plaine, si vive en perdrix, de Missy-les-Liesse (Aisne), le Pointer-Club et le Setter-Club ont donné leur réunion annuelle d'une façon particulièrement brillante. Saluons tout d'abord M. Pol de Fay, qui avait prêté sa chasse.

saluons ensuite M. Mairesse, président du Pointer-Club, qui est l'âme de ces concours pour chiens anglais de grand style, dont le travail n'est pas compris de tout le monde, mais enchante les dilettantes de la chasse en plaine. Le temps fut pluvieux le premier jour et fort beau le deuxième, il n'y avait pas de couverts, mais avec ces chiens qui battent vite et loin cette condition de remises n'est pas indispensable pour la prise des arrêts. Le nombre de 32 concurrents, dont 17 furent classés, indique l'importance croissante que prennent ces réunions.

Les juges étaient : MM. Mairesse, comte de Richemont, D<sup>r</sup> Janez.

1<sup>er</sup> Prix, 1.270 francs : Noirhat Folle, pointer, à M. Pommier, conduite par Barbary. Bonne allure, beaucoup de méthode dans la quête, dressage parfait. A pris quatre bons arrêts sur perdrix qu'on a vu voler devant son nez à portée de fusil, a arrêté deux places avec un peu d'insistance et a mis une fois ou deux le nez en terre.

2<sup>e</sup> Prix, 925 francs : Lingfield Lair, setter, à MM. Gonne et Côte, conduit par Sygrove. Excellent chien très bien mis. Il a pris cinq bons arrêts sur couple.

3<sup>e</sup> Prix, 555 francs : Fée of Brussels, setter, à M. Verdé-Delisle. Très bonne chienne, connue par sa régularité plus que par le brillant de son style cependant suffisant. Parfaitement dressée, elle a pris avec intelligence quatre arrêts dont un de justesse sur couple.

4<sup>e</sup> Prix, 370 francs : Dan de Saint-Paul-de-Varax, à MM. Gonne et Côte, conduit par Degroote. A coup sûr, voilà bien le chien le plus impressionnant que l'on ait vu depuis plusieurs années, il est noble dans l'allure, dans l'approche et dans l'arrêt. Il a pris sur couple quatre arrêts, mais il en a compromis un en mettant le nez à terre et en faisant ainsi voler. Il en était, du reste tout honteux.

5<sup>e</sup> Prix, 320 francs : Rapielo, setter, à M. Piel ; conducteur : Herbelin. Le chien le plus complet que l'on ait vu, malheureusement il n'a pas été servi par les circonstances et n'a pas eu beaucoup de couples sur le terrain qu'on lui a fait battre. Il n'a eu que trois arrêts. On m'a dit que, dans un cro-

chet, il avait fait voler un couple, mais je ne crois pas qu'il eût pu le prendre, le couple étant au-dessous de lui par rapport au vent. Ce chien peut servir de sujet de démonstration à ceux qui ignorent ce que c'est qu'un nez sûr, car, quand il arrive sur une place chaude ou d'autres plaqueraient un arrêt bandé, il se contente d'un demi-arrêt et, se rendant compte que le gibier n'est plus là à portée de fusil, il poursuit sa quête. Les nez longs ne manquent pas chez les pointers et les setters, mais les nez sûrs ne sont pas communs. Je considère Rapielo comme le vainqueur moral de la réunion.

6<sup>e</sup> Prix, 160 francs : Lingfields Lemon, pointer, à M. Durand-Viel ; conducteur : Auguste Barbary. Ce pointer a montré beaucoup d'intuition pour aller découvrir les couples, sa méthode et sa mise en main sont suffisantes, mais il ne respecte pas trop volontiers l'arrêt du concurrent.

Je lui ai noté six arrêts sur couple dont un un peu court, puis un flush (action de se taper dans les perdrix) ; il a le tort de faire quelques arrêts couchés et fouaillés sur des places chaudes. L'arrêt fouaillé est un non-sens, car le chien qui fouaille indique qu'il se rend compte que l'émanation perçue est une émanation de souvenir et non une émanation directe : alors mieux vaudrait ne pas arrêter.

M. T. H. R. : Lingfield Master, pointer à M. Mahieu, conduit par Dery. Chien d'allure brillante, ayant une méthode et un dressage parfaits, mais s'hypnotisant trop sur des émanations de places ou de voies, quand les perdrix ont piété bien au-delà d'une portée de fusil, il est encore à l'arrêt ferme. Il a pris cinq bons arrêts, mais au moins autant de ceux qu'on qualifie de faux.

M. T. H. R. : Blanco of Tervuren, setter, à M. Haecquaert. Très bon sujet connu et qui dans un style convenable prend deux bons arrêts. Il n'a pas été très bien servi par la chance. De plus, son conducteur l'a laissé passer une fois devant le concurrent en arrêt couché.

M. T. H. R. : Field Rap, pointer, à M. Mahieu. Cet excellent chien est malheureusement trop ferme quand il n'y a plus rien ou quand il coule il le fait si lentement qu'il augmente la distance qui le sépare des perdrix au lieu de la diminuer, et après un travail en poses de chien de pendule, il ne montre pas des perdrix dans le rayon utile pour le tireur. Il a réussi trois arrêts sur un gibier qui a volé avant l'horizon, il en a pris un trop juste dans un crochet, enfin a multiplié les poses fermes là où l'on n'a rien vu partir.

Des mentions sont allées à Hébé, pointer, à M. Tabourier, qui a eu le tort, après un bon point, de sortir de la main ; Pock, excellent setter, à M. Mauduit, qui a pris deux bons arrêts, mais a été un peu ferme sur des places ; Daphnis pointer, à M. Lebleu, qui a réussi trois arrêts dans un style d'allure presque suffisant, Gavotte de Saint-Léger, pointer, à M. Plassard, qui a pris trois arrêts corrects, dont un sur un lièvre, et s'est tapée dans un couple ; c'est une chienne de style plaisant, galopant comme un cheval

de Longchamp. Selika, pointer, à M. André, chienne gracieuse, à l'allure très souple, visitant bien son terrain, mais se laissant voler les points par les chiens qui percent plus qu'elle en avant ; elle est aussi trop ferme sur les places ; Fédor Sapho Fram, pointer, à M. Piel, a pris un point sur une place. Fidji Sapho Fram, pointer, au D<sup>r</sup> Mençière, boîteux, a pris un point sur une perdrix isolée. Rap de Nanteuil, pointer, à M. Lacroix, dans un style suffisant a pris deux bons arrêts.



FÉE OF BRUSSELS, SETTER ANGLAIS, A M. P. VERDÉ DELISLE  
3<sup>e</sup> PRIX AU CONCOURS DE MISSY



RAPIELO, SETTER ANGLAIS, A M. CH. PIEL  
5<sup>e</sup> PRIX AU CONCOURS DE MISSY

## LE BROCARD DU COMTE DE CHABOT

Le comte de Chabot a fait paraître, le 14 février dernier, un article dans lequel il soumet à ses collègues en Saint-Hubert un fait que, dit-il, ni lui ni son piqueux n'ont constaté depuis bientôt 60 ans qu'ils chassent le chevreuil.

« Un brocard, pris le 2 février, non seulement avait sa tête toute refaite, mais ses bois noirs, au point que nous nous sommes demandés si ces bois n'étaient pas ceux de l'an dernier. D'où deux questions :

« 1<sup>o</sup> Le velours qui garnit les bois du brocard peut-il être assez détaché pour que fin janvier ces bois puissent être complètement refaits ?

« 2<sup>o</sup> Les bois devant tomber tous les ans en novembre, au plus tard, a-t-on des exemples de têtes qui, pendant un an, les aient conservés ? »

A la première de ces questions je réponds, sans hésitation, *oui* : les cas en sont très rares, mais certains brocards ont fini d'allonger à cette date. Justement cette année-ci, à deux jours près, au moment où l'équipage de Resteau attaquait deux chevreuils en forêt de Bercé, M. Henri d'Andigné et deux de ses invités virent un brocard se dérober et remarquèrent que sa tête était toute « dépouillée ».

Il est parfois des chèvres précoces dont le rut arrive dès le 10 septembre au lieu de se trouver dans la deuxième quinzaine d'octobre (en octobre comme disaient les anciens) : les brocards qui les *dagent*, jettent leur tête plus tôt que les autres en principe : je connais deux exemples de brocards *mués de tête* et non encore *mués* aux dates des 24 et 25 septembre. Ces animaux peuvent avoir fini leur tête pour les premiers jours de février.

Mais le magma de leurs bois ne peut pas avoir déjà acquis la teinte brun foncé qu'on est convenu d'appeler noire.

A cette date (2 février) les expressions de « tête toute refaite » et de « bois noirs » sont absolument incompatibles, règle absolue !

2<sup>o</sup> A la deuxième question, je réponds encore certainement *oui* : ce sont des cas pathologiques. Il est des exemples de brocards et de cerfs ayant conservé leurs bois les uns pendant une année entière, les autres indéfiniment, suivant la gravité et la date du traumatisme, de l'accident, voire même de la maladie (fièvre aphteuse, etc.), qui les a rendus pour un an ou pour toujours impropres à la reproduction.

Il se tue par an 190.000 chevreuils environ en Allemagne où ont lieu de fréquentes expositions de bois avec prix : les têtes, les têtes « bizarres » notamment, intéressent davantage les Allemands que les Français : les chasseurs d'outre-Rhin, dont les chasses sont si merveilleusement soignées, lisent avec intérêt les études que les docteurs-propriétaires-chasseurs font paraître sur ces questions dans leurs revues cynégétiques comme le *Sanct Hubertusjagdzeitung*.

J'y ai parfaitement vu mention de brocards vieux devenus impropres à la reproduction, conservant des têtes désormais non caduques, et de brocards jeunes accidentés (grains de

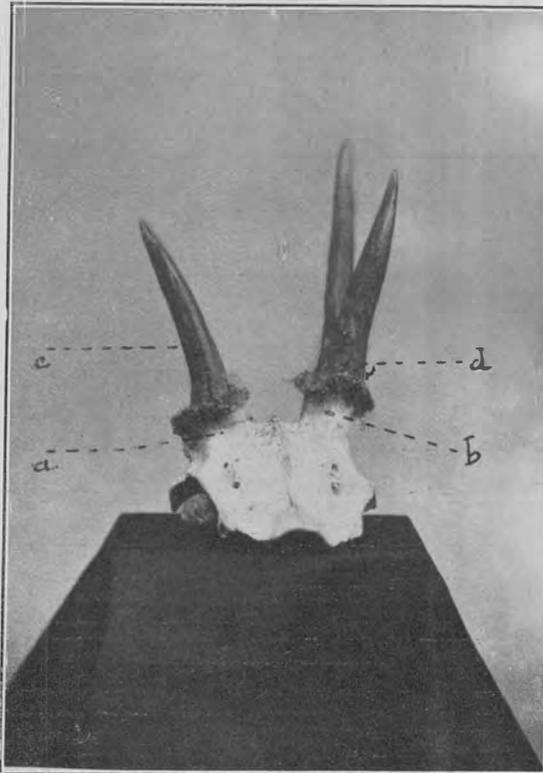


Fig. 1. — Le massacre est vu de face. a, pivot droit enfoncé écrasé, dépressé vers le bas. b, pivot gauche dont l'extrémité alors recouverte de la meule a été légèrement sectionnée, en travers par un fil de laiton. On peut voir d'ailleurs, à ce niveau, la légère dépression du cercle de pierrures. c, bois droit, de forme à peu près régulière, mais n'ayant pas un développement suffisant. d, bois gauche dédoublé : l'antérieur a une forme semblable au précédent ; le postérieur est plus allongé et moins effilé.

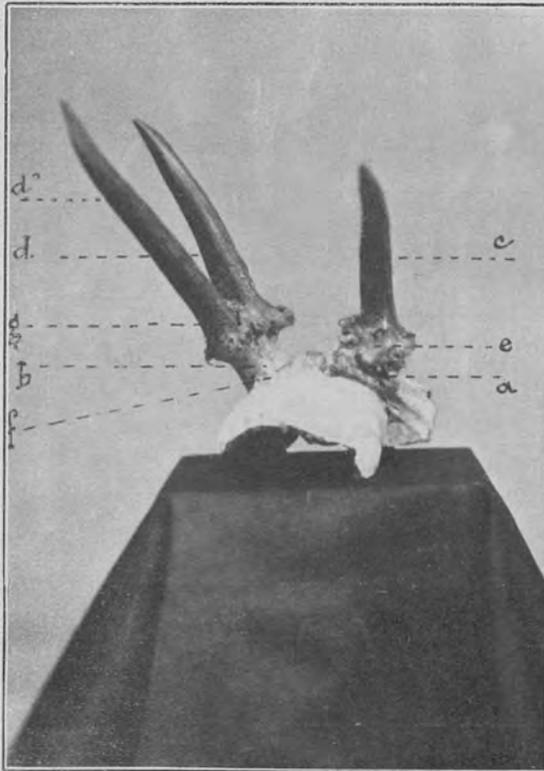


Fig. 2. — Le massacre est vu par derrière et légèrement de travers par la droite.

a, pivot droit, en partie écrasé, affaissé vers le bas. c, le cercle de pierrures correspondant à un pivot est irrégulier, tourmenté et offre l'aspect d'une « morille ». e, bois droit. b, pivot gauche. f, sillon léger creusé à la base de ce pivot par les fils de laiton. d-d', bois gauche dédoublé. g, matière amorphe qui comble l'espace vide qui existe entre ces deux bois à leur origine sur le pivot.

plomb aux dainties, contusions en sautant des clôtures en fil de fer des parcs) devenus pour toujours, ou *pour un an seulement*, impropres à la reproduction et conservant leur « tête » dans les conditions correspondantes de durée.

Leurs têtes se ramènent presque toutes à trois types divers appelés d'un terme commun par les Allemands : « Perrückenbock ».

Quand la congestion et l'inflammation aux pivots, présidant à la chute des bois antennaires et à la pousse des nouveaux, ne peuvent se produire à l'époque normale de la chute des bois (fin septembre à fin novembre), les bois persistent, règle absolue. Reste donc à s'expliquer sur les expressions de *tête toute refaite* et de *bois noirs*, lesquelles ne peuvent marcher ensemble.

Impossible de dire quelque chose sans étudier fort attentivement le massacre de ce brocard de visu. M. de Chabot, toujours si bienveillant pour ceux qui s'intéressent aux choses de la vénerie, a bien voulu me faire tenir cette tête pendant quelques jours. De suite on reconnaît une « tête violemment accidentée ». Nous allons étudier plus bas ce cas pathologique vraiment très curieux. Cette tête n'est pas *refaite*, c'est proprement une première tête persistante, c'est la tête antennaire ; ces bois sont plus foncés que de coutume, car le brocard n'a pas été au frayoir. L'examen à l'œil nu et au microscope permet d'affirmer ces deux points. (Globules rouges tous éclatés ; ayant subi leur complète altération à l'air.)

Quant à l'accident, il est *bors de doute* : 1<sup>o</sup> que le pivot droit, à peine recouvert de son refait, à peine meulé, a subi un choc très violent contre un objet dur très résistant ; 2<sup>o</sup> que le pivot gauche a été blessé fortement en deux endroits, d'abord au sommet par un objet dur, rectiligne, qui l'a scié, puis à la partie postérieure de la base par un autre de même nature.

Deux hypothèses s'offrent à mon esprit. Je regarde comme possible que, surpris au gagnage, cet animal ait bondi d'effroi pour rentrer au fourré en fonçant la tête la première contre un treillage de clôture comme il en existe autour des semis de la forêt de Uzins ; il aurait heurté un montant en fer avec le pivot droit et se serait blessé le gauche contre les deux côtés du losange formant une maille du treillage.

Je crois cependant plus probable encore une prise au collet. Elle aura présenté une particularité bien extraordinaire ; la boucle n'aura pas pu glisser à fonds ; le fil de fer ou de laiton aura d'abord porté juste sur le haut du pivot gauche et scié le bourgeon ; puis en se débattant le chevreuil l'aura fait glisser derrière le pivot gauche. Il n'y a pas de treillage aux environs du Parc Soubise, mais cette région n'est pas exempte de colleteurs. De plus, il y a une coïncidence de direction entre les deux blessures du pivot gauche et le bord postérieur du pivot droit contre lequel le collet passait pour aller sans doute se rattacher au pied de quelque baliveau sur le côté droit de la coulée suivie par ce chevreuil. Dès que cet animal se sera

senti pris, il aura fait des efforts désespérés. comme font tous ces animaux en pareil cas. jusqu'à ce qu'il se soit libéré de son collet: en s'élançant en avant la tête basse, il se sera heurté contre un arbre ou une forte branche: c'est ce heurt qui aura produit à la fois l'arrachement et l'enfoncement, l'aplatissement caractéristique du pivot droit.

Quoiqu'il en soit de mes hypothèses. dont l'intérêt n'est que secondaire ici, je ne puis affirmer qu'une chose: c'est un choc très violent. contre un obstacle se présentant d'une façon très différente en face de chaque pivot, résistant ici, sciant là.

Envisageons maintenant les conséquences immédiates du choc et les phénomènes secondaires, éloignés, qu'il a engendrés:

1<sup>re</sup> *Conséquences immédiates.* — L'examen du massacre montre à première vue que l'accident est survenu sur un animal *jeune*. dont le tissu osseux encore en voie de développement possédait cette malléabilité particulière, qu'il perd en grande partie quand la croissance est terminée.

Le choc a été d'une rare violence, ainsi qu'en témoigne l'étendue des lésions. Si cet accident avait intéressé les os d'un chevreuil âgé. dont par conséquent le tissu constitutif eut été plus résistant, moins élastique, moins malléable par suite de sa calcification plus accusée, il aurait sans nul doute provoqué une fracture *plus complète* du pivot avec lésions de même nature des os voisins (frontal, temporal, occipital). Au lieu de cela nous constatons un certain degré d'enfoncement et d'arrachement du pivot.

Un deuxième point à élucider, c'est l'époque à laquelle s'est produit l'accident. Il n'est pas douteux que celui-ci a dû survenir vers la fin de l'hiver, alors que les *bosses* commençaient à devenir *pivots* en se recouvrant pour la première fois d'une *meule* (1) et que les cellules osseuses de leur extrémité étaient en pleine période de turgescence et de prolifération.

Bref. ce jeune brocard s'est accidenté alors que le bourgeon formateur, qui recouvre le pivot, était en pleine voie de prolifération, allait donner naissance aux bois, allait commencer à « allonger ses broches ou premières dagues » (2).

2<sup>o</sup> *Conséquences éloignées.* — Le traumatisme intéressant les pivots au moment où ils se trouvaient en pleine période évolutive et formatrice, alors qu'ils étaient recouverts de la meule, devait fatalement amener un trouble dans la formation des bois. et des anomalies dans le développement de ceux-ci.

A droite, le pivot a été en quelque sorte enfoncé de haut en bas et quelque peu arraché, divisé, comme nous l'avons dit. mais la meule n'a presque pas souffert. Aussi le bois droit a-t-il poussé à peu près normalement; mais il s'est relativement peu développé en raison des troubles inflammatoires et nutritifs dont sa matrice, le pivot, a été le siège après l'accident.

A gauche, au contraire, le bourgeon formateur, ayant été sectionné transversalement, a donné naissance à deux bois dirigés l'un devant l'autre, en angle aigu, l'antérieur un peu moins développé et ayant une forme à peu près normale, le postérieur plus droit, moins effilé, un peu plus développé.

Ces deux bois ont un cercle de pierrures unique, mais à leur point central d'émergence du pivot, il existe entre eux un léger espace vierge de substance osseuse, qui est rempli d'une sorte de ciment brunâtre. — résidu de magma desséché — et qui indique qu'à ce niveau les cellules formatrices du bourgeon ont été détruites par la pression du fil de fer.

A l'époque du frayoir, lorsque le velours commence à se mortifier, les pivots étaient encore le siège de phénomènes inflammables et plus ou moins sensibles. Le chevreuil n'a pu débarrasser ses bois de leur revêtement de velours qu'avec beaucoup de précaution et fort imparfaitement, afin d'éviter la douleur que les moindres frottements devaient lui occasionner.

Aussi les bois ont-ils gardé une teinte très foncée due aux pigments cellulaires du velours déposés en grand nombre à leur surface et dont ils n'ont pu se débarrasser.

Ces bois sont exactement de la même couleur que ceux d'un brocard élevé sans chèvre et seul dans un petit enclos, surnourri toute l'année, tué à l'âge de 7 ans, alors qu'il avait depuis quelque temps juste dépouillé sa tête sans avoir pu aller véritablement au frayoir. Cette tête, conservée au château de Vibraye, porte douze andouillers, nid de merle, etc.; cette tête, la plus belle que j'aie vue, défie les plus belles têtes de brocard allemandes.

Enfin, le phénomène secondaire le plus curieux et le plus délicat à

comprendre et à expliquer, c'est l'absence de mue à la saison suivante. Nous avons dit que ce chevreuil, pris le 2 février 1909, possédait ses bois anténaires au lieu d'allonger les velours de sa seconde tête (troisième année). Nous nous expliquons cette anomalie par les rapports étroits qui existent entre la nutrition des bois et le développement des organes génitaux.

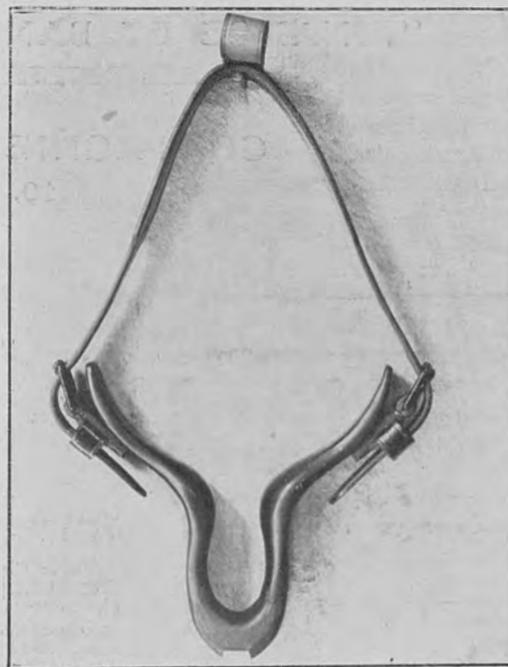
Il n'est pas douteux, quoique les dainties n'aient rien présenté de très anormal en apparence, que l'accident dont ce brocard a été victime a engendré des *lésions cérébrales limitées*, lesquelles ont eu une répercussion directe sur la nutrition et le développement des organes testiculaires. Le fait n'est pas rare dans l'espèce humaine et dans les diverses espèces animales.

Capitaine de MAROLLES

## LE COLLIER ANTI-TIQUEUR

Plus que toute autre industrie, celle de la sellerie devait se ressentir de la crise qui a sévi sur le cheval.

Plusieurs maisons, privées petit à petit des commandes habituelles, furent même, à la longue, obligées de capituler. Celles qui se sont maintenues ne l'ont dû qu'à une renommée intangible, depuis long-



temps établie. De ce nombre, la Sellerie Franco-Américaine, à laquelle ses intéressantes créations dès le début avaient assuré une place à part. Fondée par M. J. Meyer à son retour d'Amérique, où il était allé étudier le trotting, il y a un quart de siècle, elle est dirigée aujourd'hui par M. Dabilly qui, en s'entourant d'un personnel compétent, en n'utilisant que des marchandises de première qualité, a su lui rendre sa prospérité des meilleurs jours, un moment entravée à la mort de M. Meyer.

C'est ainsi qu'il a rénové les créations auxquelles son prédécesseur avait attaché son nom: le Collier anti-tiqueur, la Bavette métallique, la Muselière en aluminium, les Tapis de feutre indispensables aux veneurs, aux officiers, à tous ceux qui demandent à leur monture un travail pénible.

Le Collier anti-tiqueur, dont nous publions ci-dessus le dessin extrait du Catalogue de la Sellerie Franco-Américaine, 102, boulevard des Batignolles, à Paris, est aujourd'hui universellement employé.

À la suite des essais tentés sur des sujets chez lesquels le tic était invétéré, les Haras de l'État, l'École de Saint-Cyr, Saumur, les Écoles de dressage, n'ont pas hésité à l'adopter. De nombreux certificats sont venus attester que le tic à la mangeoire était absolument empêché par le Collier anti-tiqueur.

Par le dessin, il sera facile de se rendre compte de la disposition de ce collier. La partie inférieure a la forme du gosier et laisse un vide permettant au cheval de manger ou de boire sans être gêné. Il s'allonge ou se raccourcit à l'aide des contre-sanglons. Mais il est nécessaire, pour que le collier soit oblique sur le cou du cheval, de faire le bouclage dans le trou correspondant de chaque côté.

(1) Bourgeon formateur de l'os caduc appelé bois.

(2) Voir au sujet de la formation et du développement des bois: *Langage et termes de l'énergie*, 1 vol., 1907, Hérisse, éditeur, Evreux.

# CAUSERIE FINANCIÈRE

La Compagnie française de Banque, Société anonyme au capital de 500.000 francs, se charge des ordres de Bourse au comptant et à terme, elle fournit gratuitement à ses clients des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus honnêtes sur toutes valeurs françaises et étrangères; elle fait tous arbitrages de titres et offre les garanties d'honorabilité les plus indiscutables.

Elle s'occupe notamment :

- D'ACHATS et VENTES de VALEURS COTÉES et NON COTÉES, en France et à l'Étranger;
- D'ENCAISSEMENT et paiement de tous coupons échus;
- De RÉMBOURSEMENT de tous les titres sortis aux tirages;
- D'OUVERTURES de comptes courants;
- De RENOUVELLEMENT de feuilles de coupons épuisés;
- De SOUSCRIPTION à toutes émissions;
- De LIBÉRATION de TITRES, conversions et transferts;
- De VÉRIFICATION de tous les tirages;
- De SURVEILLANCE des PORTEFEUILLES.

La Compagnie Française de Banque fait toutes émissions, a un syndicat d'études pour toutes affaires industrielles, parfaitement organisé, elle s'occupe de constitution de Sociétés, et généralement de toutes affaires d'un avenir prompt et certain.

“FINANCE ET BANQUE”, Revue indépendante du Marché  
ABONNEMENTS : 5 FRANCS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE BANQUE

10, Rue Richepance, Paris

Adresse Télégraphique : Francoban-Paris.

## PETITES ANNONCES

— RÉSERVÉES A NOS ABONNÉS —

Adj<sup>o</sup> s<sup>r</sup> 1 ench. Ch. Not., 11 mai 09 : **3 MAISONS**  
**BP MAGENTA 136** et **R. St-Vincent-de-Paul, 15**  
Rev. br. 34.837 fr. M. à p. 300.000 fr.  
Av. Victor-Hugo, 114. Rev. br. 13.953. M. à p. 120.000 fr.  
R. Tour-d'Auvergne, 34. Rev. 13.962. M. à p. 120.000 fr.  
S'adr. aux not. M<sup>rs</sup> LAVERNE et **Aron**, 28, av. Opéra. A.

Pt<sup>e</sup> à **PARIS LAGNY 1 440 m** Rev. **4.860** fr.  
12, 14, 16, r. M. à p. **90.000** fr. Ad<sup>o</sup> Ch.  
Not., **4 Mai** 09. M<sup>rs</sup> **Vallée**, not., 204 B<sup>e</sup> Voltaire. N.

**VENTE** au Palais, le 28 avril 1909, à deux  
heures, en **2 lots : Maison à Paris**  
**RUE DE LONDRES, N° 30**

Contenance 290 mètres 45 centimètres. Revenu brut :  
14.150 francs. Mise à prix : 150.000 francs.  
**PROPRIÉTÉ A BEUZEVAL-BOULGATE**

(Calvados). Contenance 762 mètres environ. Libre de  
location. Mise à prix : 20.000 francs. S'adresser à  
M<sup>rs</sup> **Peyrot**, **BLAUGÉ**, **DELASALLE**, **GARNIER**, **G. DE-**  
**SOUCHESS**, avoués; et **THÉRET**, notaire. N.

Remplacer par automobile : magnifique  
**paire Carrossiers** bai et gris pommelé,  
très connus dans Paris, beaucoup de fond,  
belles allures, taille 1<sup>m</sup>70, 8 ans, vendus en  
paire ou séparément, avec toutes garanties.  
La paire, 6 000 francs ou 3.000 fr. pièce. —  
S'adresser cocher Bertrand, 9, rue Mont-  
chanin, le matin. 76

**Pa. Chevaux**, 1<sup>m</sup>62, alez., 5 et 6 ans, pri-  
més Concours Hippique Paris 1909, plein  
service, Paris. Brillants, très sages, papiers.  
Cocher Pierre, 9, rue Jean-Goujon. 77

A vendre **Jument** anglo-arabe, 6 ans, 1<sup>m</sup>55,  
très belle, nette, forte, très vite galop, 2<sup>e</sup> prix  
selle 1908. — **Jument** anglo-normande  
(Fuschia et Phaéton), très belle, osseuse,  
n'importe quel poids, 6 ans, 1<sup>m</sup>55, très vite  
trot, à voir Concours Hippique, Paris.  
Ecole dressage Limoges. — Comte de  
Comminges, Compiègne. 79

**Trotteuse** doub. 6 ans, gr. 1<sup>m</sup>63 pap. a couru,  
fait serv. ton. et s. 1.200 fr. Gar. — Robert,  
Le Lamentin, La Baule (Loire-Inférieure). 80

**Jument** 7 ans, montée et attelée, type ir-  
landais, belles actions, toutes garanties, pa-

piers, prix modéré. Large essai sur place.  
Granger, 5, avenue Victor-Hugo; visible Ber-  
tho, 27 bis, avenue d'Antin. 81

Beau **Cob** normand bai-brun, 1<sup>m</sup>60, 5 ans  
faits, peur de rien sûr partout, attelé, monté.  
1.100 fr.; avec sa charrette 4 roues neuve,  
2.000 fr. De Boissière (chef-Boutonne (Deux-  
Sèvres). 82

On demande acheter gros **Cob** 1<sup>m</sup>50 ou  
1<sup>m</sup>54, âgé, très sage et doux partout, pour  
faire, attelé à tonneau-service d'une person-  
ne âgée. — M. P. L. Champrosay, Argentan  
(Orne). 83

A vendre **Jument** b. b. 5 ans 1<sup>m</sup>57, sage par-  
tout, attelée et montée. Énergique et vite.  
1.200 fr. — M. P. Blot, château de Berna-  
pré, par Romescamps (Oise). 84

Bonne occasion **Chevaux** de selle, d'une  
bonne écurie, vendus en fin de chasse, com-  
prenant : 3 chevaux de selle venant de chas-  
ser, s'attelant très bien : 1<sup>o</sup> Cob, 1<sup>m</sup>60, 7 ans,  
bai, doux et sage; 2<sup>o</sup> Irlandais, 1<sup>m</sup>63, 7 a., bai,  
a porté gros poids; 3<sup>o</sup> Hongre, 1<sup>m</sup>62, 6 a., bai,  
exc. cheval, mis p. dame; 4<sup>o</sup> Tonneau tout  
attelé, avec bon Cob, 1<sup>m</sup>55, 6 ans, bien mis à  
la selle, doux et sage, conduit par dame.  
— S'adresser : 64, rue Laugier, cocher Pierre,  
ou à M. Plaut, vétérinaire, 102, rue de la  
Boétie, Paris. 85

On demande **Cheval** ou **Jument**, 1<sup>m</sup>60 en-  
viron, très bien mis en dame, 7 ou 10 ans,  
s'attelant, énergique, peur de rien. On exige  
garanties. — Duquesne, 28, rue St-Martin,  
Tournai, Belgique. 86

**Patrick**, splendide irlandais, 7 a., 1<sup>m</sup>70, ab-  
solutement sain, net, sauteur remarqu. venant  
de gagner plusieurs prix, concours Paris, pou-  
port. très gros poids, parf. sage, monté en  
dame. 5.000 fr. — Lieut. Piot, St-Cyr-l'École. 87

3.300 fr. Paire **Chevaux** bais, 6 et 7 a., 1<sup>m</sup>70, vis-  
chez le vendeur; propres frères; papiers, par-  
faits montés et attelés, excessivement doux et  
sages, n'ayant peur absolument rien, indiffé-  
rents à tout, même au rouleau à vapeur,  
vites et résistants, toutes garanties. Essai.  
— Clermont-Ferrand.

4.700 fr. Magnifique **Cheval** de selle 6 a.  
1<sup>m</sup>72, par Goldoni-Melton et jument norman-  
de, très sage, monté et attelé, peut porter  
gros poids, toutes garanties. — M. Chaumont,  
La Molière, Billom (Puy-de-Dôme). 88

**Demi-sang**, papiers hongre, 5 ans, alezan  
doré, très belles actions, doux, monté, attelé  
seul, doux, sain, net, toutes garanties 1<sup>m</sup>60.  
2.000 frs. Roger (Guérin), 23, rue du Maroc,  
Paris. 91

3 **Chiots tekels** par Cobra-Kay (L. O. F.)  
fils de champions, hors de Bags (L. O. F.)  
plusieurs fois primée. 40 fr. — M. Guy, 42,  
rue Desjardins, Angers. 89

2<sup>o</sup> La souplesse poussée jusqu'à celle du  
vapeur;

3<sup>o</sup> Une solidité supprimant les frais d'ac-

retretien.  
Tous ces avantages, inconnus dans les autres  
marques, se trouvent réunis dans les **Minerva**.

Mais les lecteurs peuvent rester sceptiques  
devant une telle affirmation; aussi la maison  
**Outhenin-Chalandre** (Gaëtan de Kny, di-  
recteur), 4, rue de Chartres, à Neuilly-  
Seine, se fera-t-elle un véritable plaisir  
présenter les **Minerva** sur n'importe quel  
parcours, et cela simplement dans un but  
de propagande d'une marque qui se consi-  
dère comme la première du monde. Plus  
essayers seront compétents et rompus à la  
pratique automobile, plus les dirigeants  
**Minerva** seront heureux de leur faire essayer  
leurs produits.

### AUTOMOBILES

Que cherche-t-on actuellement dans une  
voiture automobile?



1<sup>o</sup> Le silence absolu;

Occasion exceptionnelle : A vendre 3<sup>o</sup>  
**15 HP. Charron**, limousine, quatre  
sièges, intérieur, mécanisme en excellent état,  
entièrement à l'usine. Tous acces-  
soires à volonté. — S'adresser J.  
Bureau du Journal.

Le Gérant : P. JEANSTON.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron,  
P. Monon, directeur

**BRISE EMBAUMÉE**  
**VIOLETTE**  
**ED. PINAUD. PARIS**